

LA

LE MAGAZINE DU CORPS DE CONCEPTION ET DE DIRECTION DE LA POLICE NATIONALE

TRIBUNE DU COMMISSAIRE

Décembre 2024
N°154



RETEX

NOUVELLE-CALÉDONIE, NARCO-BANDITISME
ET JEUX OLYMPIQUES.





Cher(e)s collègues,

Je suis heureux de vous présenter le troisième numéro de la Tribune du Commissaire de l'année 2024, année riche en événements, mais aussi année de la préparation et de la sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. À cette occasion les policiers, avec à leur tête, les commissaires de police, ont démontré leur engagement et leur savoir-faire dans la réussite et le rayonnement de cet événement hors normes.

Michel Chaballier et moi, avons, depuis un an, effectué une vingtaine de déplacements qui nous ont permis d'aller à votre rencontre sur tout le territoire afin de vous écouter et d'évoquer les dossiers de fond, mais surtout, tous les sujets catégoriels. Nous allons continuer à suivre chaque jour prioritairement et de très près tous ces sujets et vous pourrez compter sur nous pour vous défendre.

Dans ce numéro de la Tribune du commissaire, vous trouverez des articles sur le bilan des Jeux Olympiques et Paralympiques, la lutte contre le narco-trafic, les attentes d'un des premiers commissaires réservistes, les impressions de jeunes commissaires qui démarrent dans la carrière et le retour d'expérience de deux de nos collègues engagés en renfort en Nouvelle-Calédonie.

Ce numéro de la tribune est donc intitulé « RETEX ».

J'ai une pensée forte et émue pour les habitants de Mayotte, victimes d'un cyclone dévastateur, et je n'oublie pas les policiers et leurs familles plongés dans cette épreuve si difficile.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année, bien méritées et une excellente année 2025.

Frédéric Lauze
Secrétaire général du SCPN

SOMMAIRE

- 4 **Interview**
Chahine Fazel, commissaire de la réserve citoyenne.
- 8 **Bonnes pratiques JOP**
La "boîte à outils" du commissaire Thibaut Angé
- 11 **Jeunes commissaires**
Les impressions sur leur métier de trois jeunes commissaires.
- 14 **Narcobanditisme**
RETEX des commissaires Dimitri Zoulas et David Moreira.
- 24 **Nouvelle-Calédonie**
Interview croisée des commissaires Christian Ghirlanda et Jean-Baptiste Corti.
- 30 **Interview**
Benoit Briatte, président de la MGP
- 32 **Lire, écouter, voir**
Notre sélection
- 34 **Bulletin d'adhésion 2025**

La Tribune du commissaire

Éditeur : TCP MEDIA DIFFUSION
1 et 2 Square Henri Régnauld, 92400
COURBEVOIE

Directeur de la publication :
Frédéric LAUZE

Rédacteur en chef :
Diane LE COTTIER

Crédit photos :
SCPN - Domaine public - Adobe Stock -

Dépôt légal à parution

LA MGP, PREMIÈRE EN SANTÉ ET PRÉVOYANCE*



VOTRE SATISFACTION, NOTRE MISSION

Classement

Opinion
Assurances

*Depuis 2021, le classement des « meilleures assurances et mutuelles santé », établi de façon indépendante par le site [opinion-assurances.fr](https://www.opinion-assurances.fr), place la MGP en tête sur le critère de la satisfaction à partir des notes et avis vérifiés des internautes de la communauté d'Opinion Assurances. Classement consultable sur <https://www.opinion-assurances.fr/classement-assureurs-sante.html> et <https://www.opinion-assurances.fr/classement-assureurs-prevoyance.html>



MGP
LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ


mgp.fr — 09 71 10 11 12 (numéro non surtaxé)

Mutuelle Générale de la Police, dite MGP - mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - immatriculée sous le n°775 671 894 - 10 rue des Saussaies - 75008 PARIS - Communication 06/23 - Document non contractuel à caractère publicitaire.

LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE



Chahine Fazel,



Chahine Fazel, 52 ans, diplômé d'un DEA en droit de la communication et de la propriété intellectuelle de l'université Paris II Assas, est chef d'entreprise, président du groupe Cyrus Venture. Il intervient depuis 30 ans dans les secteurs de la communication, de l'audiovisuel et de la gestion de crise et est spécialisé dans la défense d'organisations professionnelles et les relations institutionnelles. Il présente la particularité de parler couramment le persan.

réserviste :

"le potentiel de la réserve citoyenne est immense dans la Police".

Chahine Fazel, chef d'entreprise dans les secteurs de la communication, de l'audiovisuel, de l'événementiel et de la gestion de crise, a rejoint en décembre 2022 en tant que bénévole la réserve citoyenne de la Police nationale auprès du SICOP. Ce commissaire de la réserve citoyenne fait part à Frédéric Lauze, secrétaire général du SCPN, de son expérience et de cet engagement qui lui tient particulièrement à cœur.

Frédéric Lauze : Vous avez rejoint la réserve de la Police nationale il y a deux ans. Pouvez nous faire part de votre expérience ?

Chahine Fazel : La réserve de la Police nationale est composée de trois entités aujourd'hui, la réserve opérationnelle, la réserve spécialisée et la réserve citoyenne, qui sont extrêmement complémentaires.

Un formidable travail a été effectué depuis ces deux dernières années dans les deux premières réserves. La réserve opérationnelle accueille à ce jour près de 9500 personnes dont plus de la moitié, issue de la société civile. C'était la priorité pour venir appuyer nos forces de l'ordre sur le terrain. En particulier, lors des JOP de Paris 2024, avec le succès que l'on connaît.

La réserve spécialisée comporte près de 240 citoyens, dont des chefs d'entreprises aguerris qui animent avec passion le développement de la réserve.

Pour ma part, j'ai intégré la réserve citoyenne où beaucoup reste à faire, le potentiel y est immense.

FL : Comment s'est passée votre intégration dans la réserve citoyenne ?

CF : Après le dépôt de ma candidature auprès du commandement

des réserves (CRPN), je me suis entretenu avec son chef. Le CRPN a ensuite validé ma candidature et m'a orienté en accord avec les besoins des services et mes compétences. C'est ainsi que j'ai été rattaché au SICOP. J'y ai été extrêmement bien accueilli, les responsables, avec beaucoup de bienveillance, m'ont sensibilisé à leurs missions et leurs besoins. Grâce à des échanges réguliers avec les personnels actifs, dont la porte-parole de la Police nationale, la commissaire division-

La réserve citoyenne offre des opportunités pour contribuer à des missions cruciales : solidarité, médiation sociale, éducation à la loi ou encore sensibilisation à de nombreux enjeux sociétaux.

naire Sonia Fibleuil, j'ai pu observer leur engagement et leurs défis au quotidien, tout en collaborant avec eux sur plusieurs projets.

À titre d'exemple, j'ai eu l'honneur de participer à la mise en valeur de l'orchestre de la Police nationale, composé de musiciens d'exceptions, en partenariat avec l'un des artistes, auteur-compositeur-interprète le plus aimé des français, mon ami André Manoukian.

De même, j'ai contribué à faire participer à des interviews, de grands journalistes et écrivains, comme Jacques Pradel, qui a mis en avant l'excellence de notre

police scientifique, permettant la résolution de nombreux « cold case » grâce aux techniques de pointe de nos services.

Les exemples sont multiples et il y a de nombreux projets à venir.

Cette démarche m'a permis de mieux cerner les enjeux de cette réserve citoyenne avant d'envisager d'y attirer de nouveaux profils. Le projet étant d'y rassembler des profils d'horizons multiples, complémentaires et d'exception. Des candidatures existent d'ingénieurs,

de communicants, d'enseignants, de chercheurs, et de nombreuses autres personnalités d'excellence de la société civile.

Nous allons notamment accueillir prochainement Jean-Luc Chetrit, directeur général de l'Union des marques, expert incontournable en matière de communication de marques, ou encore des représentants de la production audiovisuelle française, issues des plus grands groupes nationaux rayonnant à l'international comme les groupes Pathé et Gaumont.

Enfin, et non des moindres, de grands noms de la Police qui y ont

fait des carrières prestigieuses, à l'instar d'anciens directeurs ou de préfets, nous ont déjà rejoints.

FL : Que peut apporter la réserve citoyenne à l'institution et à ses membres ?

CF : La réserve citoyenne offre des opportunités pour contribuer à des missions cruciales : solidarité, médiation sociale, éducation à la loi ou encore sensibilisation à de nombreux enjeux sociétaux. Les membres agissent bénévolement, sous l'autorité de la direction générale de la Police nationale, en appui aux effectifs actifs.

Elle permet également à des citoyens d'apporter leurs compétences spécifiques dans des domaines variés, renforçant ainsi l'efficacité des actions de la police. C'est une formidable passerelle pour créer un dialogue constructif avec la population.

FL : En quoi cette réserve peut-elle renforcer la relation entre la Police et la société civile ?

CF : La réserve citoyenne peut jouer un rôle clé en rapprochant les forces de l'ordre des citoyens issus de tous horizons. Elle offre un espace d'engagement concret où les citoyens participent activement à des actions de sécurité publique et de prévention. Cela contribue à bâtir une relation de confiance, essentielle pour une Police plus proche et accessible.

FL : Pourquoi s'engager dans la réserve citoyenne ? Quels en sont les avantages ?

CF : Cet engagement permet de mieux comprendre les réalités du terrain et d'apporter une contribution concrète à la sécurité publique. Il s'agit également d'une expérience valorisante, tant sur le plan personnel que professionnel, en offrant des perspectives de développement et d'échanges de compétences mutuelles.

Cette initiative répond à un besoin sociétal urgent : reconstruire des

liens solides entre la Police et les citoyens.

FL : Comment promouvoir et faire rayonner la « marque Police » ?

CF : La promotion passe par une communication renforcée.

Il y a déjà un travail énorme qui est fait quotidiennement par le SICOP et l'institution, notamment auprès des jeunes, des étudiants et de populations issues de divers horizons.

La réserve citoyenne peut jouer un rôle clé en rapprochant les forces de l'ordre des citoyens issus de tous horizons. Elle offre un espace d'engagement concret où les citoyens participent activement à des actions de sécurité publique et de prévention.

Ce travail est fait à travers des campagnes sur les réseaux sociaux et des partenariats avec des associations locales. Les municipalités sont aussi très en demande de ces coopérations, preuve en est le succès du stand de la Police nationale au dernier salon des maires à Paris. Ce travail peut être renforcé et développé considérablement, avec l'appui de la réserve citoyenne, avec encore plus de partenariats public-privé, à l'instar de ce qui est fait en Gendarmerie.

Venir en appui des personnels actifs en fonction de leurs besoins étant une des missions essentielles de la réserve citoyenne.

Promouvoir la diversité au sein de la réserve est également fondamental.

Une réserve représentative de la population permet d'instaurer une relation de confiance durable avec celle-ci.

FL : Comment maintenir l'engagement bénévole sur le long terme ? Avec quels dispositifs d'après vous ?

CF : Pour pérenniser cet engagement, il est nécessaire d'attirer des leaders d'opinion. Des personnalités de la société civile de tous horizons, à même de promouvoir les valeurs essentielles et le savoir-faire d'excellence de la Police nationale dans de multiples do-

maines au travers de leurs réseaux. Concernant des pistes de dispositifs à mettre en œuvre : la reconnaissance institutionnelle est également indispensable avec par exemple l'organisation de cérémonies officielles de remise de diplômes et de cartes professionnelles, à l'instar de ce qui est fait dans les autres réserves. Cela pourrait aussi encourager l'implication des réservistes citoyens, tout en renforçant leur légitimité.

Ces « éléments de reconnaissance »

renforceraient leur sentiment d'appartenance à l'institution dont ils feraient quotidiennement la promotion sur le long terme.

Des témoignages de réservistes citoyens ayant eu « une immersion » au sein de certains services de la Police nationale, plus méconnus, pourraient renforcer l'image de cette institution d'excellence.

Les réservistes pourraient également participer à des « think tanks » réguliers, partager leurs expériences lors d'événements publics, et contribuer à des rapports d'activités.

Ces initiatives, non exhaustives, permettraient de promouvoir une image positive et inclusive de la Police nationale auprès du grand public, en complément du travail exceptionnel déjà effectué par le SICOP.

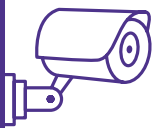
Pour terminer, la réserve citoyenne peut devenir un levier stratégique en appui aux effectifs actifs. Peu coûteuse sur le plan budgétaire, elle a le potentiel de devenir un réel atout complémentaire de la sécurité publique, tout en valorisant l'engagement citoyen. Avec des actions simples mais ciblées, cette réserve peut véritablement incarner un formidable instrument de rayonnement pour l'institution et les valeurs républicaines.

Groupe INTÉRIALE

ACTEUR DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Accompagner les décideurs publics dans la mise en oeuvre et l'amélioration des politiques publiques de sécurité et de justice est une des raisons d'être du Groupe INTÉRIALE et du think tank **Continuum Lab*** avec pour preuve cette étude inédite :

LES TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ INNOVANTES : LA PERCEPTION POSITIVE DES FRANÇAIS



87%

des personnes interrogées
sont favorables à la présence
de caméras de vidéoprotection
dans l'espace public



63%

des personnes interrogées pensent
que les expérimentations de technologies
de sécurité permettent de concilier les impératifs
de préservation des libertés et de renforcement
de la sécurité publique

L'étude s'est attachée à identifier les connaissances des Français relatives à ces technologies et à recueillir leurs opinions dans trois cas d'usage (la couverture vidéo de l'espace public, l'Intelligence Artificielle (IA) et l'analyse automatisée, les données biométriques et la reconnaissance faciale).

Elle a été réalisée du 18 au 26 juin 2024 par le Continuum Lab, en partenariat avec le CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po) et l'institut Opinion Way, auprès d'un échantillon de 3 438 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 à 75 ans.

*Cofondé en 2021 par INTÉRIALE et ses partenaires, aujourd'hui au nombre de 11, le Continuum Lab est un lieu de dialogue, de réflexions et de propositions d'actions au service des agents publics et privés des métiers qui agissent pour la sécurité et la justice de nos concitoyens.

Jeux Olympiques et Paralympiques : la "boîte à outils" du commissaire Thibaut Angé

Thibaut Angé, commissaire à l'état-major de la (DSPAP) a été en charge de la planification des dispositifs de sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). À la demande de la Tribune du commissaire, il revient sur la réussite de cet événement hors normes et nous partage sa « boîte à outils », en vue de l'organisation de futurs grands événements d'ampleur.



Préparer l'événement en transversalité

Événement hors normes, les JOP de Paris 2024 ont nécessité plus de trois ans de préparation. Au sein de la DSPAP, une cellule JO rattachée à l'état-major a été mise en place dès 2020 avec un double rôle : participer aux travaux préparatoires pilotés directement au niveau du préfet de police, et coordonner en interne DSPAP la préparation des dispositifs en lien avec des référents désignés dans nos sous-directions. Bien en amont de l'événement, il était important de diffuser régulièrement toute information utile à nos services territoriaux, occupés par leurs missions quotidiennes, afin de les sensibiliser aux enjeux.

Concevoir des dispositifs de sécurisation complémentaires maillant le territoire...

En complémentarité avec la DOPC en charge des missions de protection des sites, de circulation et d'escortes, la DSPAP a conçu des dispositifs adaptés à son cœur de métier : la sécurité publique. Dès novembre 2022, un plan « zéro délinquance JO » a été déployé avec un objectif : occuper le terrain à travers des opérations quotidiennes autour des futurs sites JO.

Pendant les JOP, les dispositifs déployés sur la voie publique ont poursuivi cet objectif de visibilité ciblé sur les zones fortement fréquentées : les abords des sites olympiques et les axes de cheminement des spectateurs, mais aussi les sites touristiques de l'agglomération (« plan tourisme XXL ») et bien sûr l'ensemble du réseau de transports en commun, en particulier les grandes gares et les lignes desservant les sites JO.

Complémentaires, tous ces dispositifs ont été planifiés précisément, avec un nombre d'équipages adaptés aux contraintes de chaque site. Cette planification anticipée a permis de bâtir une expression de besoins en effectifs cohérente et adaptée aux enjeux.

... et s'appuyant sur l'échelon territorial et les spécialistes

La planification opérationnelle a été pilotée par l'état-major mais s'est faite en lien continu avec les directions territoriales de façon à permettre une adaptation propre à la réalité de chaque territoire. Les sécurisations à envisager n'étaient pas les mêmes entre les abords de l'Arena Porte de la Chapelle et ceux des Invalides, où les enjeux sécuritaires sont différents.

Les dispositifs opérationnels ont ensuite été pleinement pilotés au niveau territorial, pierre angulaire du fonctionnement de la sécurité publique. Ils étaient sous le commandement des chefs de circonscription connaisseurs du territoire et de ses spécificités, et ont impliqué des équipages locaux maîtrisant leur secteur d'emploi.

L'appui sur les « sachants » s'est aussi illustré dans le pilotage de missions spécialisées, comme les inspections de sécurité réalisées par la SDSS et ses équipes cynophiles.

Impliquer pleinement les agents mobilisés par une communication adaptée.

Pour sécuriser un tel événement, la PP a bénéficié d'un nombre de renforts inédit, provenant de la DGPN, de la DGGN et des forces Sentinelle. Pour que les dispositifs opérationnels conçus soient pleinement efficaces sur le terrain, il était primordial de les faire connaître à ces renforts. Disponible sur le smartphone NEO de chaque policier, la main courante de la Police nationale (MCPN) a été un outil indispensable pour diffuser aux équipages impliqués des consignes adaptées à chaque mission et secteur d'emploi. En complément, les encadrants commissaires et officiers des renforts ont été accueillis à chaque nouvelle vague pour leur présenter les missions confiées, avant d'être pris en compte spécifiquement au niveau local par les autorités des circonscriptions où ils étaient engagés.

Adapter les services judiciaires pour un traitement efficace.

L'afflux de plusieurs millions de touristes sur l'agglomération parisienne et le nombre de forces de sécurité intérieures (FSI) mobilisées sur le terrain laissaient envisager un regain d'activité judiciaire qu'il fallait anticiper.

L'accueil du public et des victimes a été renforcé pendant toute la période estivale. Les commissariats les plus proches de sites JO ont été siglés « commissariats vitrines » avec l'affectation de traducteurs, de policiers étrangers et de dispositifs d'aides aux victimes adaptés. Des « postes d'accueil mobiles » ont été déployés sur le terrain autour de certains sites très fréquentés, pour offrir un accueil de premier niveau aux touristes.

Pour le traitement procédural, une cellule de coordination spécifique a redéfini les protocoles de répartition de l'activité et a adapté le mode de fonctionnement des services judiciaires de la DSPAP pour un traitement en temps réel efficace. Les services de l'accueil et de l'investigation de proximité (SAIP) de Paris et de Seine-Saint-Denis ont par exemple adopté un cycle binaire pendant toute la période JOP pour traiter plus efficacement les procédures à flux tendu. Enfin, un pilotage du judiciaire au niveau central a permis d'identifier et de suivre finement toutes les affaires en lien avec les JOP.

Profiter des innovations technologiques permises par l'événement.

Les JOP ont été un accélérateur de la modernisation des outils de travail du policier, notamment pour un usage en mobilité. Le smartphone NEO permet déjà les consultations fichiers, les rédactions MCPN et les échanges radio avec STORM (*).

En complément, à l'occasion des Jeux, la DSPAP a déployé l'application "MAD" (Mise à Disposition) qui offre la possibilité de digitaliser le processus d'interpellation par la rédaction des éléments permet-

tant aux enquêteurs de générer une fiche pdf intégrée en procédure. Validée par les parquets, l'utilisation de cette application lors des grands événements ou des manifestations permet un traitement fiable des mises à disposition sans contraindre les policiers interpelleurs à rentrer au service.

Les développements récents de la MCPN permettent plus d'efficacité. La programmation des prises de service offre une plus grande visibilité aux agents de terrain. L'usage du rapport d'activité simplifie les remontées d'information attendues dans les états-majors.

Autant d'outils nouveaux qui, pour l'avenir, offrent des perspectives d'optimisation du travail et de la présence des policiers sur la voie publique.

Mettre la logistique au bénéfice de l'opérationnel (et non l'inverse).

Dans le cadre de grands événements comme les JOP, une logistique efficace est indispensable pour garantir la réalisation des missions opérationnelles. L'ampleur de l'événement a conduit à la mise en place d'un état-major logistique spécifique au niveau PP, en lien permanent avec les directions opérationnelles. Il est important d'associer à ce type de structure des officiers de liaison maîtrisant les dispositifs de terrain, afin que la logistique soit toujours au service de l'opérationnel et non l'inverse. C'est ainsi qu'ont pu être mis en place des « plots logistiques » et des zones de repos réservés à l'accueil des policiers en renfort, équipés pour permettre de recharger son matériel ou récupérer de l'eau et des "lunch-box", tout en restant au plus proche des lieux de mission.

Se montrer présents là où la population nous attend.

Les JOP ont été une véritable réussite sécuritaire. Au-delà du fait qu'aucun incident majeur n'est survenu, le public a pu profiter de la fête en toute quiétude grâce à une présence rassurante des forces de l'ordre. En réalité, nous n'étions pas présents partout mais visibles là où nous étions attendus : gares et transports, axes de cheminement, lieux de rassemblements...

Le renfort de 500 policiers étrangers patrouillant avec les équipages français a aussi contribué à cette image positive de l'action des forces de l'ordre durant ces deux mois de fête. Un héritage dont pourront profiter nos services qui seront impliqués dans la préparation de futurs événements d'ampleur !



Thibaut Angé

Bio express

Âge : 36 ans

Grade : commissaire de police à l'État-Major DSPA.

Promo ENSP : 64ème promotion.

Parcours succinct : parcours purement sécurité publique, d'abord en grande couronne (Seine-et-Marne et Essonne) puis à Paris (commissaire adjoint du 11e puis commissaire central du 9e arrondissement).

Particularité : Adeptes des voyages et visites culturelles quand le temps libre le permet !

GLOSSAIRE

DSPAP : Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne

DOPC : Direction de l'ordre public et de la circulation

3 jeunes commissaires livrent leurs impressions sur leurs premiers mois dans le métier

La Tribune a demandé à trois jeunes commissaires leurs premières impressions sur le métier avec trois questions. Merci à Alice David, Homar Ajdid et Remy Beyney de s'être prêtés au jeu.

La Tribune : le métier de commissaire de police correspond-il à vos attentes et vos aspirations ?

Alice : tout à fait. J'ai passé le concours de manière à pouvoir exercer des missions de management, d'organisation de service et il y a beaucoup à faire à ce sujet depuis la réforme. Le SIPJ se structure progressivement ; il s'agit maintenant de gagner en efficacité, d'organiser la division du pilotage opérationnel pour mieux soutenir les enquêteurs.

Le métier de commissaire m'a également attiré pour son aspect partenarial.

Au quotidien, je suis au contact du parquet, de la préfecture, du SLPJ de Châtellerauld sur lequel j'exerce une autorité fonctionnelle, du GIR, des services de renseignement et les échanges sont enrichissants. Enfin, j'ai une appétence pour le terrain que j'essaie de satisfaire. Je sors sur les scènes de crime, sur quelques interpellations et patrouille avec les effectifs du SDSP quand j'en ai l'opportunité.

Homar : je dirais d'abord que le métier de policier correspond à mes attentes. En tant que policier, j'ai une vision très précise du métier de commissaire dont le rôle est double, et qui se distingue très clai-

rement de ce que je faisais auparavant. D'abord celle d'un chef de service en charge de diriger l'action de son service, de fixer un cap et de relayer les problématiques de sécurité aux partenaires concernés. Sur ce point, si mon poste me permet de lutter contre tous les actes de délinquance, j'ai axé le travail du service pour augmenter la résolution d'affaires sérielles, avec pour objectif de développer l'analyse du renseignement criminel.

Il est donc important que le commissaire fournisse les moyens nécessaires à ses personnels, les forme, les valorise et les protège sur la place publique. Sur ce dernier point, depuis ma prise de poste, j'ai pu mettre en œuvre des actions de communication et de valorisation de mes personnels ce qui est très important à mes yeux, et j'ai également eu l'opportunité de participer au traitement de certaines affaires judiciaires.

Remy : parfaitement. Ce métier m'attirait beaucoup par sa plétude : organisation et gestion de service, relations partenariales et activité opérationnelle. Je suis très heureux d'avoir pu choisir un poste qui me permette d'allier tous ces aspects et de diriger aussi bien des effectifs de voie publique que judiciaires.

Sans devenir spécialiste de tout, j'étais et demeure convaincu qu'il est important d'avoir des com-

pétences minimales en toutes matières : savoir réaliser tous les actes d'OPJ, manier un bélier, etc. La maîtrise des échelons d'actions inférieurs - opérationnel et tactique - renforce la compétence stratégique qui est le niveau d'intervention le plus classiquement attendu du commissaire. Je suis heureux que ma hiérarchie, au-delà de me donner la liberté de me former à toutes les missions de Police, en fasse une exigence forte. Je pense que c'est également une attente importante des effectifs et que cette pratique du métier a été un vecteur important de légitimité dans mes premiers pas en service.

La Tribune : avec le recul de votre premier poste, vous sentez-vous suffisamment formé pour l'exercer ?

Alice : oui, les 22 mois de formation à l'ENSP m'ont permis d'acquérir des compétences variées : police administrative, gestion du personnel, maintien de l'ordre. Mes stages à la DDSP de Bordeaux puis au SIPJ de Bayonne ont été particulièrement formateurs. Je bénéficie aussi de l'expérience que j'ai acquise dans mes postes précédents au sein de la PTS.

Pour les futurs commissaires se destinant à l'investigation, il est indispensable de travailler la procédure pénale en amont et d'arriver à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or avec de bonnes bases.

Homar : à mes yeux, la formation reçue à l'école est très satisfaisante pour acquérir les fondamentaux juridiques et techniques du métier. Cependant l'une des périodes les plus importantes de la formation est le stage réalisé en service opé-

Le métier de commissaire m'a également attiré pour son aspect partenarial.

rationnel. J'ai eu la chance de réaliser cette partie de ma formation au sein de la DIPN31, et j'en profite d'ailleurs pour remercier Marion Audigier (DIPN adjointe) et Fabien Grethen (chef adjoint SIPJ) pour leur disponibilité, leur accessibilité et leurs précieux conseils. Je parle de chance dans la mesure où j'ai bénéficié d'un parcours personnalisé auprès de commissaires chevronnés afin d'acquérir les compétences nécessaires pour faire face aux enjeux du métier : management, organisation du service, opérationnel voire pilotage d'un service d'investigation.

Remy : les formations techniques et opérationnelles dispensées par l'ENSP sont un bon appui pour les premiers pas en service, surtout concernant les bases juridiques de l'action de police. J'ai cependant l'impression que c'est en service - et surtout en poste - que l'on développe vraiment les compétences concrètes nécessaires. Il s'agit de savoirs que l'école ne nous enseigne pas (utilisation de GEO-POL, ORUS, GeHA, CAMES, spécificités de la PP, etc...) voire ne peut pas nous enseigner complètement (sens relationnel, aptitude au commandement, etc...). Il y aura donc nécessairement un saut dans le vide à la prise de poste, qui a vocation à éprouver non pas seulement ce que l'école nous enseigne, mais aussi le fond de ce que l'on est. Je pense qu'il m'a été à ce titre assez utile d'avoir eu une expérience de commandement préalable de plusieurs années dans la réserve de

l'Armée de Terre, qui a été très formatrice.

La Tribune : quels sont les défis auxquels vous avez fait face sur votre premier poste, après la sortie d'école ?

Alice : trouver du temps pour faire du sport ! Le rythme des premiers mois a été tendu, entre la prise de poste, mon départ aux JOP et les attentes de mes collaborateurs qui sont nombreuses.

Le défi principal est de trouver des moyens de réduire le stock de procédures qui pèse sur les enquêteurs. L'activité judiciaire est soutenue à Poitiers et le SIPJ souffre d'un manque d'OPJ. La Division de Police Scientifique compte aussi plusieurs postes vacants. Je prends le temps d'échanger avec les collègues et petit à petit, nous améliorons les choses.

D'autre part, le commissaire, c'est aussi le visage de son service. Il occupe de fait une place très importante dans l'esprit des policiers qui exercent un métier difficile.

Homar : peu de temps après mon arrivée, j'ai été amené à rédiger une note cadre sur l'usage du logiciel LRPPN et le contrôle qualité au sein du service. Cet exercice a été un véritable défi car cette note aborde une thématique majeure qui est la fiabilisation de la donnée criminelle et donc, *in-fine* les statistiques de la délinquance et l'élucidation. L'objectif étant notamment de clarifier les rôles, les gestes professionnels et le processus du contrôle qualité. Cela m'a immédiatement placé dans le travail de conception du commissaire de police afin de structurer le travail des enquêteurs.

Remy : un défi très immédiat a été d'assurer l'intérim du service pendant tout le mois d'août 2023, alors que la Police nationale vivait une

vague de « ras-le-bol » due à la mise en cause d'effectifs à la suite de la gestion des violences urbaines qui avaient suivi le refus d'obtempérer mortel commis par Nahel Merzouk. Nous avons réussi à éviter tout CMO de contestation dans le service, essentiellement parce que les effectifs n'en ont pas localement la culture, mais aussi grâce à de très nombreuses et longues discussions informelles qui ont essentiellement consisté à comprendre et à répondre aux inquiétudes de fonctionnaires en proie à des doutes sur leur vocation, qui avaient l'impression qu'ils risquaient la mise en cause judiciaire à tout instant. Le fait d'avoir des effectifs essentiellement jeunes et très volontaires a facilité la gestion de cette période, mais aussi la suite de l'exercice de mes fonctions, qui est rendu très agréable par la qualité des personnels.

La Tribune : quelles ont été vos facilités sur ces premières années d'exercice du métier de commissaire ?

Alice : j'ai la chance d'avoir été bien accueillie au sein de la DIPN de la Vienne. Je travaille en binôme avec un excellent adjoint qui connaît bien les rouages du service.

Le fait d'avoir travaillé précédemment à la PJ de Bordeaux m'a permis de connaître mes interlocuteurs à la zone bien avant ma prise de poste. Il est important de ne pas se retrouver seul quand on a besoin d'un avis technique ou juridique. Le DZA-PJ, Christian Sivy, prodigue des conseils avisés pour faire progresser les investigations. Grâce à cela, je n'éprouve pas de difficultés particulières. En fait, je me sens à ma place en tant que chef de service.

Homar : ma première facilité réside dans le fait que le DIPN64, David Book, et Laurent Chave, son adjoint, m'ont immédiatement fixé un cap : celui d'une ligne managériale très forte avec la mise en place du fonc-

tionnement opérationnel du SLPJ dans le cadre de la réforme. Cette ligne de conduite a été très sécurisante car je savais précisément ce que je devais faire. J'ai donc pris le temps de rencontrer mes collaborateurs lors des premières semaines au cours d'entretiens individuels et d'apprendre ainsi à les connaître et à connaître mon service. Et c'est là un préalable indispensable à la conduite d'un service.

Remy : j'ai eu la très grande chance de devenir l'adjoint d'un chef de service qui m'a très rapidement investi de sa confiance. Dans la relation que nous avons développée, il m'a positionné comme véritable « chef de service adjoint », me permettant de constituer un véritable échelon de décision dans le service. Tout cela a été facilité par le

J'étais aussi particulièrement attiré par l'opérationnel de terrain et envieux de pouvoir « sortir » fréquemment. Je suis ravi de réaliser quotidiennement cette ambition, que ce soit en patrouille, en interpellation ou pour le commandement d'opérations de voie publique ou judiciaires de plus grand ampleur.

fait que nous partageons des principes d'action et des méthodes de réflexion assez proches et qu'il soit très ouvert à la discussion - ne serait-ce qu'en prenant le temps de m'expliquer quand, parfois, les options que je préférerais retenir ne sont pas les bonnes !

La Tribune : avez-vous une anecdote particulière à partager sur votre première expérience de commissaire dans la Police nationale ?

Alice : j'étais en poste depuis deux jours quand la DCOS a été saisie d'un féminicide avec un auteur

cherchant à fuir à l'étranger. Étant de permanence de direction, j'essayais de requérir des moyens spéciaux tout en assurant plusieurs services d'ordre et il a fallu diffuser une DNU. Ce fut un peu laborieux. En cinq mois, le service a pris quatre autres homicides, ce qui m'a permis d'acquérir certains réflexes.

Homar : lorsque j'étais en stage sur Toulouse, des collègues commissaires ont partagé avec moi des anecdotes savoureuses qui mettent en perspective avec humour certaines facettes de notre métier. Mais ce ne sont pas les miennes, donc je ne pourrai pas les partager ! Je terminerai toutefois par une histoire plus personnelle. Plus jeune je n'avais pas vocation à intégrer les rangs de la Police nationale mais je cherchais un métier avec du sens. Et c'est en écoutant les conseils de ma mère que j'ai décidé de passer le concours pour devenir policier. Et comme une mère connaît ses enfants, et sait ce dont ils ont besoin, j'ai décidé de rejoindre l'institution. J'ai été gardien de la paix puis officier, et aujourd'hui donc commissaire de police. J'aime mon travail, j'aime ce que je fais et je suis fier de servir notre pays.

Remy : je vais choisir la plus burlesque. Alors que je faisais l'intérim du service, un ouvrier venait réparer les canalisations qui passaient dans le bureau du commissaire central. Son attitude à l'égard

des effectifs et lors de ses passages dans les couloirs ne me revenait pas. Après quelques recherches infructueuses dans les fichiers, je découvrais finalement sur LRPPN que nous avions une procédure ouverte contre lui pour un accident de la route quasiment mortel qu'il avait causé en conduisant sous stupeur. Je demandais alors à l'enquêtrice en charge du dossier de faire urgemment un avis au parquet, qui nous délivrait un 78 (*). Avec l'assistance de la BAC et du commissaire stagiaire présent, nous l'interpellions donc...dans le bureau de mon chef. Son attitude mentait si peu, que l'on a rapidement découvert dans son téléphone des vidéos de lui brandissant une scie dans le bureau et proférant des menaces à l'encontre de la Police. Les suites réservées à l'enquête lui ont permis de rapidement passer de plombier à détenu.

(*) article 78 du code de procédure pénale

Alice David : chef du Service Interdépartemental de Police Judiciaire de la Vienne depuis le 4 juillet 2024.

Homar Ajdid : chef du Service Local de Police Judiciaire de la circonscription de Pau depuis le 4 juillet 2024.

Remy Beyney : commissaire central adjoint d'Asnières-sur-Seine depuis le 3 juillet 2024.

GLOSSAIRE

SIPJ : Service Interdépartemental de Police Judiciaire

SDSP : Service Départemental de Sécurité Publique

SLPJ : Service Local de Police Judiciaire

DCOS : Division de la Criminalité Organisée et Spécialisée

GIR : Groupe Interministériel de Recherches

DIPN : Direction Interdépartementale de la Police Nationale

DDSP : Direction Départementale de la Sécurité Publique

LRPPN : Logiciel de Rédaction de Procédures de la Police Nationale

DZA-PJ : Directeur Zonal Adjoint de la Police Judiciaire

DCOS : Division de la Criminalité Organisée et Spécialisée



TRAFICS DE STUPÉFIANTS : L'INDISPENSABLE COOPÉRATION POLICIÈRE INTERNATIONALE

Le commissaire divisionnaire Dimitri Zoulas, attaché régional de sécurité intérieure, coordinateur pour les Balkans, détaille le rôle essentiel des services de sécurité intérieure dans la lutte contre le narco-banditisme.

Fin 2007, Athènes, Grèce. Le brigadier Jean G., l'un de nos meilleurs officiers de liaison à l'étranger (ODL), décroche son téléphone. Au bout du fil, un responsable du corps hellénique des gardes-côtes : « Salut : j'ai une affaire à te proposer. Tu peux venir ? ». Une demi-heure plus tard, l'ODL gare son scooter au port du Pirée, siège des gardes-côtes, administration chargée de la police maritime et du contrôle de la puissante marine marchande grecque. Il en ressort avec les identités de malfaiteurs grecs qui s'apprêtent à voyager vers Conakry via Paris, pour y organiser la logistique d'une importation de cocaïne par voie maritime. Dans les jours suivants, les renseignements se précisent jusqu'à l'identification du navire, immédiatement inscrit au MAOC-N par l'OCRTIS (actuel OFAST). Le suivi technique, effectué par les Grecs, est transmis en temps réel aux Français par l'ODL. Le 7 février 2008 à 0h55, le bâtiment « Le Tonnerre » de la Marine nationale arraisonne le navire « Junior » d'intérêt grec et battant pavillon panaméen, à 150 miles nautiques

des côtes guinéennes et intercepte 3,2 tonnes de cocaïne. Cette saisie record à l'époque a démontré la vitalité de la « plateforme de rebond » d'Afrique de l'Ouest

dans l'acheminement de la drogue sud-américaine vers l'Europe, non démentie depuis. L'équipage ainsi que plusieurs complices en Grèce, dont un armateur mafieux, étaient simultanément arrêtés. Une coopération judiciaire bilatérale se poursuivait, appuyée par le Service de Sécurité Intérieure (SSI) en Grèce, jusqu'au jugement, définitif et exemplaire, de la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine en 2014.

Le rôle essentiel des services de sécurité intérieure

Partout dans le monde, face à l'une des menaces asymétriques les plus déstabilisantes pour la société, des policiers et des gendarmes

de la DCIS coopèrent quotidiennement avec les services étrangers : en Colombie, ils gèrent une équipe dédiée qui combat les cartels et détecte des exportations. En Es-

Nous n'avons pas encore de DEA en France, mais nous avons une réponse fondée sur la réactivité, l'audace et la débrouillardise.

pagne, le SSI collecte tous les jours des renseignements et facilite annuellement l'exécution de plus de 400 enquêtes. Aux Etats-Unis, il reçoit et transmet des renseignements sur des « mules », ces voyageurs transportant des capsules de cocaïne ingérées avant le vol, qui saturent nos aéroports. En Pologne, le SSI débloque des autorisations d'arraisonnement en mer en vertu de la convention de Vienne du 20 décembre 1988. À Zagreb, l'ODL régional «stupéfiants » signale des véhicules suspects envoyés vers la France par les groupes criminels dits « Balkan cartels », que la Police croate scrute de près. En Afrique, en Amérique Latine, en Asie et ailleurs, des sources sont recrutées, des filatures sont exercées, des mandats

sont exécutés et des perquisitions sont opérées à la demande des autorités policières et judiciaires françaises. Partout, les SSI relayent aussi des demandes faites par les canaux d'Europol et d'Interpol qui tardent à être exécutées. Partout, des policiers français entretiennent des contacts étroits avec les forces d'application de la loi et singulièrement avec les services spécialisés dans la lutte contre les trafics internationaux de stupéfiants. Partout, nous demandons à nos partenaires d'agir en faveur de notre sécurité et restons attentifs à leurs propres requêtes.

Cette coopération opérationnelle concerne la quasi-totalité des 78 services de sécurité intérieure du réseau de la DCIS, couvrant plus de 130 pays, en synergie, là où ces derniers sont implantés, avec les attachés douaniers et les magistrats de liaison. Nous n'avons pas encore de DEA en France, mais nous avons une réponse fondée sur la réactivité, l'audace et la débrouillardise. Ces qualités manœuvrières nous sont enviées par des administrations moins souples et plus formalistes.

Pour les trafiquants internationaux et autres businessmen du crime, grands gagnants de la vertigineuse accélération des flux de personnes, de marchandises, de capitaux et d'informations, le monde est un village et les frontières, des opportunités. Dans le combat mondial que se livrent les agences étatiques et les organisations criminelles, la France est présente, physiquement, avec des agents expérimentés. Quand ils ne sont pas à l'initiative, en collectant du renseignement là où il se trouve, ils prolongent les actions de l'OFAST, chef de file de cette lutte existentielle, et celles de l'écosystème français de répression des trafics de stupéfiants.

Ceci étant posé, il semble utile de compléter le propos par une série d'observations destinées à éclairer le lecteur sur les conditions dans lesquelles se développe cette coo-

pération essentielle.

1- Le travail précité est minutieux et de longue haleine : loin des abstractions ou des analyses stratégiques, il s'agit d'un travail de Police judiciaire, de dossier, de recoupement, de liaisons avec des polices similaires à la nôtre ou différentes, un travail de terrain. Il présuppose une expérience significative en matière de criminalité organisée et s'appuie aussi sur les contacts en France de nos agents expatriés. De la même façon, il oblige à une

Toute réforme intempestive du commandement intégré qui fait face au continuum des menaces criminelles est une erreur de compréhension de la nature de la criminalité organisée et de la manière de la combattre

disponibilité de tous les instants et le plus souvent, à une mobilité permanente, ce que par endroits nos diplomates, dont la fibre sécuritaire est inégalement développée, ont bien compris.

2- Ce travail est aussi discret. Pour de multiples raisons notamment judiciaires, les ASI et leurs ambassadeurs s'abstiennent de communiquer sur les succès opérationnels. Or cette discrétion, à l'ère des réseaux sociaux et des vanités, peut être parfois interprétée comme le silence de celui qui file de beaux jours au soleil des expatriations. Il faudra peut-être remédier à la méconnaissance de l'activité opérationnelle du réseau de la DCIS par les autorités en charge de la sécurité intérieure dans notre pays.

3- Les résultats quotidiens de cette coopération résultent de la nature policière de la DCIS : quand un ODL bute sur un agent étranger peu coopératif, l'ASI, policier ou gendarme, débloque la situation. Ce qui s'appelle le « retour en sécurité intérieure », c'est-à-dire l'apport concret en France de cette coopération au-delà de nos frontières, s'appuie exclusivement sur les liens entre organisations d'application de la loi. La DCIS est le trait d'union entre les hiérarchies policières françaises et étrangères et il existe

un langage policier, une confiance policière, une culture policière, de la même façon qu'il existe un dialogue exclusif entre services de renseignement. Toute altération de cette chaîne hiérarchique - la DCIS est une direction active de la police nationale placée sous la double autorité du DGPN et du DGGN - est de nature à perturber et bloquer les actions que nous menons à l'étranger pour le compte de la sécurité nationale. Toute réforme intempestive du commandement intégré

qui fait face au continuum des menaces criminelles est une erreur de compréhension de la nature de la criminalité organisée et de la manière de la combattre.

4- À ceux qui pensent que la coopération internationale de Police résulte principalement des messages envoyés par les canaux dits « traditionnels » de coopération, Interpol et Europol, il convient également de répondre que des messageries, fussent-elles sécurisées, ne remplaceront jamais la présence humaine, les liens qui se créent et la connaissance du terrain. Si c'était le cas, on ne ferait plus de réunions opérationnelles en France, on gérerait la sécurité française en envoyant des mails. Dans certains pays corrompus, l'envoi d'un message Interpol est synonyme d'échec immédiat en raison de la divulgation des informations. Ailleurs, des pays ne répondent pas aux messages. Partout, on obtient dix fois plus d'information en se déplaçant dans les locaux du service sollicité qu'en attendant sa réponse écrite. L'affaire du Junior précitée repose sur un fait très simple : l'amitié entre un policier grec et un policier français. La coopération policière internationale dans la lutte contre les trafics de stupéfiants et le crime transna-

Le traitement du flux de stupéfiants en amont où à la livraison, s'il est délicat par nature car l'amont c'est l'étranger, est une nécessité absolue de la lutte contre ce phénomène

tional, est une affaire de contacts personnels, de confiance et de professionnalisme.

5- L'une des conditions de réussite opérationnelle à l'étranger est la coopération technique, ensemble d'actions et d'échanges non-opérationnels, de formations, d'audits, de visites en France, d'expertises, de dons de matériels, de stages, de séminaires ou d'exercices. Elle est définie et mise en œuvre par les ASI, pour justement appuyer la coopération opérationnelle dans le cadre des stratégies-pays. Celles-ci sont elles-mêmes validées par les services spécialisés français et les Directeurs généraux de Police et de Gendarmerie sur la base des phénomènes criminels constatés en France. Elle permet à certains partenaires de monter en puissance, elle permet surtout d'approfondir et cultiver des liens qui tôt ou tard, seront activés au profit de notre sécurité. Le plan national de lutte contre les stupéfiants prévoit justement des actions spécifiques à l'étranger, même si une actualisation constante de ce type de documents stratégiques est nécessaire au regard des évolutions des modes opératoires.

En conclusion, il n'est pas inutile de rappeler que les produits stupéfiants sont un flux de marchandises qui pour l'essentiel, viennent de l'étranger car la France n'est pas un gros producteur, mais un gros client. Traiter ce flux en aval est nécessaire pour l'ordre public, mais cela disperse les moyens de l'Etat car la drogue s'est déjà fractionnée sur le territoire national, engorgeant la police judiciaire et les tribunaux. Le traitement du flux de stupéfiants en amont où à la livraison, s'il est délicat par nature car l'amont c'est l'étranger, est une nécessité

absolue de la lutte contre ce phénomène. Une fuite ne se règle pas en épongeant l'eau du salon : en amont de la sécurité française, il y a des itinéraires, des goulets d'étranglement, des modes opératoires et des organisations criminelles qui doivent être neutralisés ou déstabilisés. L'évolution du droit et des technologies permet d'utiliser des techniques d'enquêtes efficaces et audacieuses : les liens avec les partenaires internationaux fournissent les opportunités de les mettre en œuvre, dans les conditions précédemment décrites, sous la forme d'opérations de renseignement, de police judiciaire ou encore d'entraves administratives.

Il y a une quinzaine d'année, aux débuts du SIRASCO, une délégation française en mission à Londres pour étudier le modèle d'intelligence criminelle anglais avait demandé à la NCA (National crime agency) quelle était la stratégie britannique pour lutter contre les trafics de drogues. Flegmatique et concis, notre hôte avait répondu : « Tout, partout, sauf au Royaume-Uni ».

Dimitri Zoulas

Bio express

Âge : 51 ans,

Grade : Commissaire divisionnaire,

Promo ENSP : 50^{ème} promotion « République »,

Parcours succinct : Attaché régional de sécurité intérieure, Coordinateur pour les Balkans, en poste en Croatie, DCPJ (SDAT, SIRASCO), DCIS, Cabinet ministre, DGSJ.

GLOSSAIRE

MAOC : Maritime Analysis and Operations Centre : centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants.

OCRIS : Office Central de Répression du Trafic International de Stupéfiants

OFAS : Office Anti-Stupéfiants

DEA : Drug Enforcement Administration

DCIS : Direction de la Coopération Internationale de Sécurité



La lutte contre le narco-banditisme, un nouveau mythe de Sisyphe ?

Le commissaire David Moreira, chef de l'antenne OFAST de Lille et secrétaire général adjoint du SCPN, se livre à une analyse quasi exhaustive du phénomène du narco-banditisme. Il propose des pistes pour mieux le combattre et espère un sursaut.

« On pourrait penser que le terrorisme est notre menace principale. Nous le combattons avec force, car il fait des drames et des centaines de morts, mais il en fait moins que la drogue qui génère des millions de décès chaque année, que ce soit par la consommation de substances, par les règlements de comptes, par l'exploitation de femmes et d'hommes ou par la création de puissances financières et de banditisme ».

Ces mots sont ceux de notre ancien Ministre, Gérard Darmanin, devant la commission sénatoriale, le 10 avril 2024.

Ce propos introductif du Ministre illustre la prise de conscience collective et le constat sans appel dressé par le rapport sénatorial intitulé " Un nécessaire sursaut, sortir du piège du narcotraffic ", rendu public le 14 mai 2024. (*)

Ces dernières années, l'ensemble de la société française et par-delà européenne, a pris conscience de l'explosion des phénomènes liés à la criminalité organisée, avec en premier lieu ce qui est désormais convenu d'appeler le narco-banditisme.

Dans chaque pays, les services dédiés en avaient une vision

parcellaire jusqu'au craquage, en 2020 et 2021, le craquage par les forces de sécurité intérieures françaises des messageries cryptés ENCROCHAT et SKY ECC agissent comme un véritable éclair dans la nuit.

Soudainement, l'immensité et la densité du réseau criminel européen est apparu dans sa nudité et sa crudité terrifiantes.

Sur SKY ECC, ce sont des milliards de messages qui ont été récupérés, sur lesquels Europol et divers services de police et justice européens n'ont pas fini de travailler, 40 % des données n'ayant pas été exploitées.

Trafic de stupéfiants massifs, trafic d'armes, meurtres, tortures, livres de comptes et réseaux de blanchiment, corruption, tout y est apparu en clair, comme une photographie de l'état de la menace. Ce n'est pourtant qu'une photographie, puisque, depuis, les réseaux ont évolué, multifformes et en perpétuel mouvement.

Le narcotraffic est un réseau mondial qui connaît plus d'associations que d'antagonismes

Ce qu'il faut en retenir c'est que les préconçus que l'on pouvait

avoir sur des grandes organisations pyramidales et concurrentes ne constituent qu'une vision parcellaire et simpliste. Le narcotraffic est un réseau mondial qui connaît plus d'associations que d'antagonismes. C'est sûrement le système économique existant le plus agile et le plus résilient puisqu'il s'affranchit de toutes les règles légales et morales, s'adapte instantanément à toute nouvelle barrière et fait fi des frontières. Il s'est complètement approprié la mondialisation des flux et la révolution des communications. Il est accessible à tous ceux qui sont déterminés à en faire partie et apparaît comme une voie alternative à la réussite sociale classique.

Les émanations les plus visibles et violentes, à travers les appropriations de quartiers, les violences quotidiennes sur les points de deal, les séquestrations et règlements de compte ne sont que la pointe de l'iceberg. Celle-ci cache en réalité une grande coopération entre les organisations et un imbriquement de capacités de production, de savoir faire logistique, de distribution, de sécurisation et de blanchiment. En parallèle, d'autres branches traditionnelles de la criminalité

organisée deviennent des activités support, comme le vol de véhicules, leur maquillage, le trafic de téléphones ou encore le trafic d'armes. Il permet aussi un nouveau champ de reconversion pour les bandits traditionnels pouvant mettre à profit leurs capacités de surveillance et de planification pour des opérations de règlements de compte, de « carottages » ou d'évasion.

Le développement de cette économie ces dernières années est palpable par tous les acteurs de terrain. Des grandes villes, il y a 20 ans, la panoplie du narcotraffic s'est déployée dans les villes moyennes, puis les petites villes pour finir par s'installer jusque dans les campagnes, confirmant sa formidable capacité à rendre partout disponibles des stupéfiants.

L'accroissement continu des marchés et des terrains de clientèle est sans cesse plus consommateur de main d'œuvre, dont les quartiers populaires regorgent. Les jeunes grandissent désormais entourés par le trafic qui fait partie de leur normalité et qui est promu comme la voie royale d'une réussite express dans une société accusée de les exclure. Les personnes isolées, âgées et familles monoparentales, n'y échappent pas et peuvent

C'est sûrement le système économique existant le plus agile et le plus résilient puisqu'il s'affranchit de toutes les règles légales et morales, s'adapte instantanément à toute nouvelle barrière et fait fi des frontières

servir de nourriture, par nécessité ou contrainte. Rentré dans le paysage, le trafic n'est parfois même plus évoqué dans les réunions publiques par la population des quartiers sévèrement touchés.

Cette expansion semble inexorable au point qu'elle rend la comparaison de la lutte contre le narcotraffic

avec la lutte contre le terrorisme finalement non pertinente.

En effet, les vagues d'attentats terroristes ont eu pour effet de rassembler la très grande majorité des composantes de la société parce qu'il touche aux valeurs et provoque des massacres inexplicables. Il fournit un ennemi commun et cible une idéologie identifiée. Au point qu'il a justifié le déploiement d'un arsenal judiciaire et administratif renforcé et l'abondement des services en moyens matériels et humains (plan BAC, FIPN, renforts des services judiciaires,...) et a même conduit à la restructuration du renseignement. Si le dispositif global déployé ne peut pas toujours empêcher les attentats, après presque dix ans de recul, on peut affirmer qu'il est efficace.

Le trafic de stupéfiants est à l'origine de violences et de meurtres en bien plus grand nombre, cumulé sur les années. Les tortures sont monnaies courantes.

Si pendant longtemps, il était parfois considéré à tort qu'il s'agissait d'un contentieux sans victimes, en tous cas innocentes, la multiplication des morts collatéraux fait tomber cette idée. Comment peut-on accepter qu'un enfant prenne une balle perdue, pour une misérable guerre de territoire ?

Ces événements traumatisants cachent les autres dangers fondamentaux produits par le narcotraffic :

- Le développement d'un contre modèle, véritable facteur de désunion et de fragmentation sociale, dont les effets visibles sont l'embrigadement de jeunes ou encore l'inflation de la corruption.

- Les déstructurations familiales et individuelles, aggravant notamment les échecs scolaires de générations qu'il sera bien difficile par la suite de réinsérer dans la société.

- Le risque sanitaire, à la fois sur la santé physique et mentale.

- Le développement du niveau général de violences liées à la consommation de drogues (violences conjugales, violences routières etc.).

- Peu souvent mis en avant, le risque environnemental. La production de drogues est peu respectueuse de l'environnement, avec l'utilisation d'engrais pour les cultures, de solvants et acides pour la transformation ou encore de précurseurs chimiques pour la production de drogues de synthèse. Bien souvent, ces produits finissent abandonnés dans la nature ou déversés dans les eaux.

- La traite des êtres humains pour la production, l'acheminement, à l'image des mules, ou encore le travail forcé de personnes ayant cumulé des dettes.

S'il est efficient, notre système devient inefficace.

Pourtant, derrière les discours alarmistes sur ce phénomène et un consensus de façade sur une menace majeure pour nos démocraties, la véritable difficulté lorsque l'on lutte contre le trafic de stupéfiants, c'est que l'on lutte contre l'envie. L'envie de plaisir des consommateurs, l'envie d'argent et l'envie de considération des acteurs du trafic.

S'y attaquer, c'est aussi questionner la relation intime de chaque consommateur avec la drogue, qu'elle soit légale ou non.

Le Sénat appelle au sursaut et les Sages ont raison puisque le constat est unanime et partagé de tous : nous sommes tout simplement submergés par des trafics, par leur ampleur, leur omniprésence et leur résilience. Le rapport de la

Haute Assemblée est exhaustif sur les données qu'il serait inutile de reporter ici.

Quotidiennement les policiers de voie publique et les enquêteurs de commissariat s'attaquent au deal de rue et de hall, pour tenter d'éradiquer le cortège de nuisances et la violence qui les accompagnent. Mais après chaque éviction ou interpellation, la plupart du temps le deal se reconstitue rapidement, parfois dans la journée, parfois dans l'heure.

Tous les services d'enquêtes spécialisés, jusqu'à l'OFAST central, s'acharnent sur les réseaux structurés et malgré les belles affaires, les nombreuses saisies et les peines à deux chiffres, les têtes de réseau poursuivent leurs activités et parfois les développent en prison. En cela nous pouvons avoir collectivement le sentiment d'être des Sisyphe.

Globalement notre système policier et judiciaire est efficient puisqu'il y a de nombreuses arrestations suivies de poursuites

Cette expansion semble inexorable au point qu'elle rend la comparaison de la lutte contre le narcotrafic avec la lutte contre le terrorisme finalement non pertinente.

et de condamnations. Mais force est de constater, que l'on soit dans une méthode d'occupation de voie publique ou d'enquêtes au long cours, nos actions sont déçues dans leur finalité. S'il est efficient, notre système devient inefficace.

Quelles que soient les frustrations sur les résultats, le fait de ne jamais relâcher l'effort est peut-être ce qui est le plus important. La population a besoin de voir que les forces de l'ordre occupent le terrain et ne les abandonnent pas à leur sort.

Alors quelles sont nos faiblesses ? Pourquoi est-ce que le résultat escompté n'est pas atteint et pourquoi avons-nous l'impression

de recommencer à devoir pousser un rocher toujours plus lourd sur le sommet ?

Faire évoluer la JUNALCO et les offices centraux

La complexification de la procédure pénale est souvent visée. Il est indéniable qu'elle est un frein à l'action policière, mais elle est surtout un facteur de fragilisation des procédures et devient même génératrice d'inégalités entre les mis en cause. Le "charbonneur" ne bénéficiera dans les faits pas des mêmes droits que le trafiquant enrichi, défendu par des cabinets d'avocats spécialisés dans le formalisme.

Ces derniers s'engouffrent dans les failles et tentent sans cesse d'en créer de nouvelles, avec des stratégies concertées. Les procédures sont rarement cassées sur le fond, mais la plupart du temps sur des points de formalisme. La balance entre l'importance de juger une affaire sur le fond et l'impératif de la préservation des droits

semble parfois complètement déséquilibrée. Comment expliquer à un citoyen non averti que des mois ou des années d'enquête, mettant au jour des faits graves, puissent être rendus inopérants pour un problème d'écriture, sans que le fond puisse l'emporter.

Notre système juridique a du mal à choisir entre le système inquisitorial et le système accusatoire anglo-saxon. Nous n'arrivons pas à nous départir de l'inquisitoire tout en introduisant sans cesse des dispositions exigées par le droit européen accusatoire. Nous en prenons les contraintes, sans les avantages.

Nous écrivons tout et rendons accessible au mis en cause, non seulement les techniques utilisées mais le moment où elles ont été installées. Nous écrivons aussi leurs révélés, avec toujours plus d'arguments justificatifs à fournir. Cette transparence rend toute nouvelle technique approuvée par la loi rapidement contournable par des organisations toujours plus agiles.

Cette inflation se retrouve aussi de manière générale dans le niveau de preuves à fournir pour caractériser les infractions.

Tous ces facteurs sont traductibles en unité de mesure simple : le temps. Plus nous consacrons de temps à justifier une technique judiciaire et moins nous sommes réactifs et agiles. Plus nous consacrons de temps à empiler les preuves et moins d'affaires nous pouvons réaliser.

Que dire de la coopération internationale judiciaire et plus particulièrement européenne ? Les outils existent (OTO, Observation Transfrontière Opérationnelle; DEE, Décision d'Entraide Européenne; ECE, Equipe Commune d'Enquête, etc...) et les progrès sont notables ces dernières années. Cela reste malheureusement bien insuffisant. Obtenir un acte d'enquête, une perquisition ou une interpellation est possible mais dans des délais qui ne sont pas compatibles avec la célérité des organisations criminelles et des flux internationaux. Un acte essentiel d'enquête dans un temps opérationnel devrait pouvoir être obtenu dans la journée. Rien ne l'empêche juridiquement, c'est plutôt une affaire de lourdeurs administratives et judiciaires entre les différents partenaires.

Le traitement de la donnée dans notre pays est largement sous exploitée. Quel paradoxe pour les forces de sécurité intérieures françaises d'être à l'origine de l'immense puits de données

ENCROCHAT et SKY ECC et n'être pas capable d'améliorer l'exploitation des données quotidiennes devenues banales ! C'est pourtant un sujet central. Le contenu des smartphones, devenus totalement indispensables à tous les trafiquants, quel que soit leur niveau, est encore trop peu utilisé

Les procédures sont rarement cassées sur le fond, mais la plupart du temps sur des points de formalisme

par un manque de diffusion des moyens d'extraction, mais aussi par manque d'outils permettant d'en exploiter les données facilement et rapidement. C'est pourtant un moyen de preuves et de compréhension formidable. Un téléphone peut contenir des milliers de photos, vidéos, vocaux et messages à exploiter.

Malgré un effort important de notre institution, avec la création de l'OFAC et le déploiement de ses antennes, l'exploitation de ces données est encore aujourd'hui trop souvent réservée aux affaires les plus complexes. Lorsqu'elle est réalisable, l'extraction des données peut prendre beaucoup de temps, mais c'est surtout leur exploitation qui est extrêmement chronophage puisqu'elle se fait souvent manuellement par les enquêteurs. Cela justifie parfois que des commissions rogatoires s'éternisent au détriment des délais d'enquête et donc de jugement. À l'heure des algorithmes et de l'intelligence artificielle, cette analyse devrait être facilitée par des outils. Ceux-ci feraient non seulement économiser un temps précieux mais en plus pourraient être diffusés à grande échelle afin que le téléphone du moindre petit dealer puisse être exploité comme preuve.

Dans le même ordre d'idées, les outils d'exploitations de données

de géolocalisation téléphonique, de balisage, de flux bancaires, de flux routiers avec les LAPI, restent encore trop peu accessibles et souffrent d'un verrou très français sur le croisement de données issues des fichiers. Nous peinons à développer la PNIJ et en parallèle nous restreignons l'usage des outils reconnus comme performants (Elektron, DEVERYWARE, etc...).


Parmi nos faiblesses, malgré une tradition très ancienne dans d'autres matières et de puissants services, le renseignement en criminalité organisée souffre d'un manque aberrant de structuration et d'outils. Tous les services policiers de PJ font du renseignement depuis toujours, sans avoir mis les mots dessus, sans avoir véritablement organisé son recueil, son analyse, son stockage et sa mobilisation.

La prise de conscience de ce manque est consommée, avec la création des SIRASCO, des CROSS, d'un pôle renseignement à l'OFAST et de l'accès aux techniques de renseignement pour les services d'enquêtes. Mais que dire de l'absence d'un fichier moderne et complet portant la criminalité organisée ? Il est urgent de combler ce retard.

La mue de l'OCRTIS vers l'OFAST a été porteuse de nombreuses innovations et d'ambitions prometteuses. Parmi elle l'idée, inspirée de la lutte anti-terroriste, d'un chef de file, chargé en outre de la coordination des services interministériels dédiés à la lutte contre les stupéfiants. La Justice a d'ailleurs conçu en parallèle quelque chose du même ordre avec la création des JIRS et de la JUNALCO.

Le rapport du Sénat propose aujourd'hui la création d'un parquet national dédié à la criminalité organisée (PNACO) sur le modèle du PNAT et certains appellent de leurs vœux une direction nationale de la Police judiciaire. Pourquoi





pas créer encore de nouvelles structures, selon une tradition bien française ? Mais pourquoi pas se contenter à court terme de faire évoluer la JUNALCO et les offices centraux ? Afin qu'ils aient un rôle incontestable de chef de file, ce statut pourrait être sanctionné par un comité de pilotage, à l'image de ce qui fait pour la lutte anti-terroriste. Cette instance, dont le modèle existe, pourrait élaborer les doctrines, déterminer les priorités et trancher les conflits interservices.

La banalisation finit toujours par normaliser l'inacceptable. Elle vaut dans tous les domaines et ses effets sont palpables et mesurables.

La corruption est un des pires effets de l'expansion du trafic de stupéfiants. Là aussi une véritable prise de conscience est en marche, et les travaux de l'Agence Française Anti-corruption (AFA) sont à suivre avec attention. Chaque administration et même chaque acteur privé doit en faire un sujet. La prise de conscience est disparate et les moyens de lutter contre cette maladie très inégaux. Il reste parmi les professions essentielles d'une démocratie en bonne santé, une qui ne semble pas avoir pris la mesure de ce risque, celle d'avocat. Ces incontestables auxiliaires de justice peinent à accepter le dommage majeur pour la société causé par la frange de ceux qui vont bien au delà de la défense des intérêts des justiciables qu'ils représentent. Bien que cela concerne un nombre très résiduel, la compromission d'avocats avec les organisations criminelles dévoie leur rôle fondamental de défense des droits, et impacte la crédibilité d'un système démocratique.

Un autre domaine bien identifié, est la nécessaire montée en puissance de la lutte contre le blanchiment et l'impératif d'attaquer le nerf de la guerre, l'immense fortune des trafiquants qui est à la fois la

source de leur résilience et leur meilleure publicité. L'écart entre le bénéfice supposé du narcotrafic en France, estimé entre 3,5 et 6 milliards d'euros, et les sommes saisies annuellement montre que la marche est encore élevée. Les outils existent et sont efficaces, à l'image des GIR, des PIACS et de l'AGRASC, mais ils sont sous-dimensionnés par rapport au champ à couvrir. Investir sur ces unités et développer des structures financières spécialisées ne peut être qu'un bon pari,

puisque qu'au delà d'aller frapper au portefeuille des trafiquants, ces unités rapportent plus qu'elles ne coûtent.

Enfin, pour terminer et parce que ce c'est essentiel, LA PREVENTION. Où est-elle passée ? Les efforts en la matière ont été délaissés collectivement. Il n'y a plus de campagnes nationales de publicité, moins d'actions de prévention envers la jeunesse mais aussi les adultes, pas assez d'éclairages sur les risques non seulement individuels de consommer des stupéfiants mais aussi sur les conséquences provoquées par le trafic au niveau local, social et même mondial. Le facteur moral est pourtant essentiel pour lutter contre la consommation et participation au trafic mais aussi pour que le sens de l'action publique soit compris.

Or, c'est là qu'intervient une de nos plus grandes ennemies dans cette lutte : la banalisation.

La banalisation finit toujours par normaliser l'inacceptable. Elle vaut dans tous les domaines et ses effets sont palpables et mesurables.

La consommation ? Elle ne se cache plus aujourd'hui et même certaines drogues comme l'héroïne, taboue

par le passé, sont devenues lambda. Les quantités ? Il y a vingt ans un équipage de voie publique qui saisissait un kilogramme de résine, c'était l'affaire de l'année, aujourd'hui les quantités sont partout démesurées.

Les condamnations ? A force d'augmentation du nombre d'affaires et des quantités de produits saisis, les jugements s'assouplissent naturellement.

L'âge ? De mineurs utilisés pour le "chouf" on est passé aux enfants. Pour la vente aux jeunes ados et maintenant pour des convois d'importation et les meurtres, on est passé aux moins de 15 ans.

Toutes les lignes sont franchies une à une, mais la force de la banalisation pourrait empêcher le formidable sursaut qui deviendra d'autant plus difficile à mesure qu'il est reculé.

L'évasion de Mohamed Amra ou encore les menaces et violences exercées aux domiciles de gardiens de prison montrent que nous avons dépassé depuis longtemps les signes avant-coureurs. Les personnels pénitentiaires sont aux avant-postes par leur relation quotidienne avec les détenus de la criminalité organisée. Ils sont les premiers parmi les représentants des institutions à être visés par des attaques dont le but est de semer la terreur et à paralyser l'action des services de l'État. Les prochaines étapes ce seront des attaques directes sur des magistrats, des policiers, gendarmes ou douaniers. La tentative de cambriolage des locaux du détachement OFAST de Roissy, n'est qu'un signal faible mais la démonstration de la désinhibition des réseaux criminels.

Nous avons pourtant des raisons de croire au sursaut parce que la prise de conscience existe, que des propositions législatives sont formulées et qu'en réalité de nombreux outils sont disponibles.

Pour faire face aux défis à relever, les propositions lancées dans le rapport du Sénat, vont dans le sens d'un renforcement de la lutte contre l'expansion du narcotraffic. Parmi les propositions voici celles qui sont considérées comme essentielles par leurs rédacteurs :

- la consolidation du rôle de chef de file de l'OFAST, la création du PNACO et l'élaboration d'une véritable stratégie nationale,
- la structuration du renseignement criminel,
- la procédure coffre,
- l'évolution du statut des sources et la facilitation du recours au statut des repentis,
- la systématisation des enquêtes patrimoniales,
- le renforcement de la lutte contre la corruption.

Les pistes de travail sont connues et il y en a bien d'autres qui sont essentielles. Mais prenons garde aux incantations, elles ne suffiront pas à lutter contre l'envie et la banalisation.

L'extraordinaire motivation des policiers de terrain qui chaque jour se mettent en danger pour investir les quartiers occupés par le trafic, et celle des enquêteurs qui font face au flux ininterrompu d'affaires, constitue un socle solide pour l'action.

Mais cela ne suffit pas en l'état actuel. Le nécessaire sursaut ne peut pas se faire à moyens constants ou sur des politiques d'affichage de résultats courtermistes. Là encore, la lutte contre le terrorisme peut être un étalon de comparaison de l'effort à faire. À titre indicatif, en 2020, le ministre de l'Intérieur annonçait environ 8000 inscrits au FSPRT. Pour contrôler le danger lié à cette population, les évolutions majeures suivantes ont été entreprises : la législation sur le renseignement, l'instauration d'un régime pénal d'exception, la très nette inflation des quantum de condamnation, la structuration et

l'abondement de tous les services dédiés, l'instauration d'un véritable statut de chef de filat pour la DGSI, la structuration de la FIPN, l'équipement de tous les services locaux primo-intervenants, les formations spécifiques à tous niveaux et bien d'autres mesures encore.

Aujourd'hui l'OFAST estime à plus de 240 000 les personnes vivant du trafic dont 21 000 à plein temps...

Les cadres de ces immenses entreprises bénéficient d'une fortune et d'un armement sans commune mesure avec ce dont disposaient les réseaux terroristes en France à leur zénith.

L'expansion du trafic de stupéfiants ne s'arrêtera pas en période de contrainte budgétaire. Bien au contraire, chaque progrès de la misère sociale va le nourrir.

Alors qu'attend-on ?

* Les sénateurs Étienne Blanc (LR, Rhône) et Jérôme Durain (Ser, Saône-et-Loire) ont déposé, mercredi 11 décembre 2024, une nouvelle version de leur proposition de loi de juillet contre le "narcotraffic".

GLOSSAIRE

OFAC : Office Anti-Cybercriminalité

LAPI : Lecteur Automatique de Plaques d'Immatriculation

SIRASCO : Service d'Information, de Renseignement et d'Analyse Stratégique sur la Criminalité Organisée

CROSS : Cellule de Renseignement Opérationnel sur les Stupéfiants

OFASST : Office Anti-Stupéfiants

JIRS : Juridiction Interrégionale Spécialisée

JUNALCO : Juridiction Nationale de Lutte Contre La Criminalité Organisée

PNAT : Parquet National Anti Terroriste

GIR : Groupe Interministériel de Recherches

PIAC : Plate-forme d'Identification des Avoirs Criminels

AGRASC : Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués

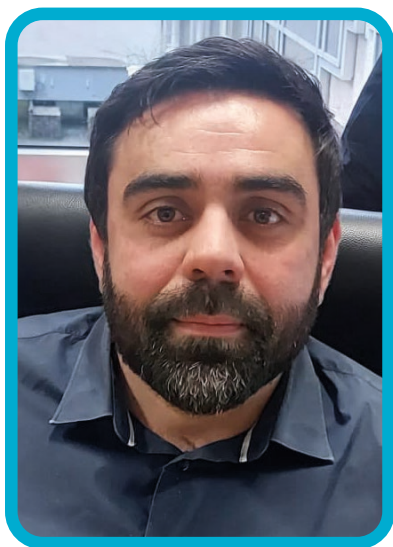
FSPRT : Fichier de traitement des Signalements pour la Prévention de la Radicalisation à caractère Terroriste

OTO : Observation Transfrontière Opérationnelle

DEE : Décision d'Entraide Européenne

ECE : Équipe Commune d'Enquête

David Moreira



Bio express

Âge : 42 ans.

Grade : commissaire de police.

Promo ENSP : 66ème promotion.

Parcours succinct : chef de l'antenne OFASST de Lille, issu du concours interne (officier, concours externe 12ème promotion)

Parcours d'officier : commissariat de Rosny-sous-Bois (93) , voie publique et investigation et section anti-terroriste de la DRPP.

Parcours de commissaire : commissaire central de Gagny (93) puis de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil (93) et ensuite adjoint à la division de prévention du terrorisme à la DRPP.

Particularité : Bricoleur à ses heures.

NOUVELLE

Interview

croisée

CALÉDONIE

Les commissaires Christian Ghirlanda et Jean-Baptiste Corti, en renfort sur "le Caillou", croisent leur expérience.

Tous deux projetés en Nouvelle-Calédonie en renfort des policiers locaux, les commissaires Christian Ghirlanda, (direction zonale des CRS Rennes), et Jean-Baptiste Corti, (PJ Toulon), reviennent sur leur séjour et leur expérience inédite.

La Tribune : racontez nous votre expérience en Nouvelle-Calédonie et ce que vous en reprenez ?

Christian Ghirlanda :

ce deuxième engagement s'est révélé totalement différent de mon premier séjour à Nouméa. Il y a 36 ans, pendant les événements d'Ouvéa, il avait fallu protéger la ferme Saint-Louis, investir puis entrer dans la tribu Saint-Louis sous les tirs. D'abord parce qu'à mon sens et telle que j'ai perçue l'actuelle situation, la rupture entre indépendantistes et loyalistes est beaucoup plus marquée. Ensuite parce que les impacts sur le tissu économique et social sont beaucoup plus forts et handicapent lourdement la vie quotidienne. Enfin la situation géopolitique et celle de la politique intérieure française fragilisent les possibilités de retour à la normale et ne permettent pas de dégager la totalité des ressources nécessaires au rétablissement du vivre ensemble.

À mon arrivée le 18 juin, la situation était très tendue et l'opération à laquelle nous avons participé dès le 19 juin a ravivé les tensions et les incidents pendant quatre semaines d'affilée. Nous intervenions quotidiennement dès la fin de journée et la nuit. Une particularité locale qui a son sens pour les policiers, la nuit tombant vite et très tôt sur l'île. Malgré la mise en place d'un couvre-feu de 20h à 6h du matin sur ces quatre semaines, nous avons été pris à partie tous les soirs. Sur cette période, j'ai compté dans mes rangs 56 blessés dont 13 sérieusement atteints et un hospitalisé et opéré d'urgence.

Sur un plan plus large, l'engagement ultramarin à une telle distance de la métropole et selon un fuseau horaire décalé de neuf à dix heures impose aux chefs de dispositifs policiers et d'unités projetées de métropole d'identifier certaines spécificités. En période de crise, les principales particularités, sont à

mon sens les suivantes :

- comprendre le contexte d'un équilibre politique particulier,
- gérer l'ivresse de la distance et du décalage horaire. Eviter les comportements excessifs,
- comprendre et connaître les spécificités juridiques et réglementaires propre au "Caillou",
- prendre en compte une topographie particulière, la ruralité en milieu urbain,
- être sensible à la gestion des stocks de munitions et équipements et des délais de réapprovisionnement,
- prendre en compte les difficultés et spécificités d'accès aux soins.
- être très présent auprès de ses effectifs en privilégiant le commandement de l'avant sur le terrain, mais aussi être présent auprès des autorités locales et avoir un état-major réactif,
- opérer une écoute sociale au plus près et ne pas négliger le dialogue avec les organisations syndicales,
- enfin, être vigilant sur les condi-



tions logistiques d'hébergement et de subsistance des agents projetés et assurer le lien avec les prestataires.

D'un point de vue humain, le contact avec la population de Nouméa a été empreinte de paradoxes. Nous avons été accueillis par les loyalistes comme des sauveurs, les gens ne savaient pas quoi faire pour nous remercier. Il est vrai que les premiers jours d'émeute avaient eu de quoi réellement les effrayer. Dans la rue, toute la population de toute origine ou rattachement, Kanaks, Caldoches, adultes, enfants, était d'une politesse réconfortante et remarquable. À Nouméa, tout le monde vous salue par un « bonjour ». Et le soir, barricades indépendantistes et loya-

nos collègues ont vécue les premiers jours, ainsi que leur famille, les ont profondément marqués et leur résilience est à mettre en avant et à saluer avec respect. Le plus remarquable a été la complémentarité totale de collaboration entre les différentes directions de la Police engagées sur le territoire calédonien grâce notamment à un pilotage fin, confiant et à l'écoute par le DNSP représentant le DGPN. Ainsi, RAID, PJ, CRS, SP, PAF, RT, SDLP et bien sûr et surtout DTPN 988 dont le STGR (la D3S locale) ont collaboré ensemble dans le seul objectif de l'efficacité sur le terrain et la sécurité de la population. Un moment de grâce, une organisation rêvée du fonctionnement de la Police... Si j'ose m'expri-

n'y avait que l'eau... ou l'Australie...

Enfin, le lien avec les effectifs sous mon commandement, de par la dureté des engagements, s'est retrouvé renforcé. Une complicité est née, une confiance opérationnelle aussi, tant sur le plan tactique qu'opératif, une fusion de la volonté du chef et des attentes des agents et de leur hiérarchie s'est naturellement mise en place. Nous en sommes arrivés à fonctionner sur le terrain par de simples gestes ou ordres brefs.

Sur le plan humain, cette mission a été d'une richesse immense, sur le plan opérationnel d'un très grand enseignement et vecteur d'évolutions probables dans la conception des services et des manœuvres. Elle a nécessité toutefois une grande vigilance des chefs de police pour ne pas s'affranchir des règles du maintien de l'ordre sous prétexte d'éloignement géographique et être à l'écoute des besoins de nos policiers loin de leur famille et de leurs repères habituels.

Sur le plan humain, cette mission a été d'une richesse immense, sur le plan opérationnel d'un très grand enseignement et vecteur d'évolutions probables dans la conception des services et des manœuvres.

listes, embuscades, pièges mortels, incendies... Sur le plan des rapports policiers, l'accueil par les collègues de la DTPN 988 a aussi été remarquable de mise à disposition, d'aide, de fournitures de moyens, d'espaces de travail. La crise que

mer ainsi. La qualité des liens avec la Gendarmerie nationale est aussi à signaler ainsi que l'excellent accueil du haut-commissaire de la république et de ses services. Tout le monde était dans le même bateau, et derrière nous en cas d'urgence il

Jean-Baptiste Corti : j'ai été projeté à Nouméa pendant un mois du 18 mai au 20 juin, soit une semaine après le début des hostilités.

La mission pilotée par la DNPJ consistait à : soutenir et renforcer les effectifs locaux, piloter l'équipe de renfort

et coordonner son action avec celle des autorités sur place, rendre compte à ma direction nationale.

Le renfort judiciaire du STPJ Nouméa s'est effectué avec une équipe de 20 OPJ, dont deux commissaires et quatre officiers.

Nous nous sommes placés au service du chef du STPJ Nouméa en charge de l'ensemble des investigations de la circonscription de Nouméa.

Au moment de notre arrivée, l'état d'urgence et un couvre feu étaient en vigueur de 18h00 à 6h00

L'armée assurait la sécurité de l'aéroport, dont l'activité commerciale était arrêtée, du port et l'approvisionnement en électricité.

Autant dire que la ville était morte, constellée de barrages (amis et ennemis) et tous les commerces étaient fermés.

Nous avons mangé des rations de combat les trois premiers jours avant de pouvoir nous régaler de riz et de poulet pendant quinze jours.

En effet, durant les quinze premiers jours, la ville n'était pas sous contrôle, plusieurs grands secteurs étant inaccessibles: Rivière Salée, Ducos, Nouville, Vallée du Tir.

Au bout de cette quinzaine, l'ensemble des renforts a repris progressivement le contrôle de la ville grâce à des colonnes de déblaiement des axes principaux combinant lame de déblaiement, camion d'évacuation des déchets et forces mobiles.

Les affrontements étaient permanents, de jour comme de nuit, avec usage d'un armement allant des lance-pierres locaux redoutables, "la bibiche", aux cocktails molotovs, en passant par des tirs d'armes à feu.

L'ambiance sécuritaire était très tendue puisque dans les premiers jours un gendarme a été tué par un tir de fusil à lunette à plusieurs centaines de mètres. Cet événement terrible a pesé sur le mental de tous.

Le travail judiciaire était colossal,



étant donné que la moitié de la zone d'activité a été pillée et incendiée.

Les déplacements au titre des investigations ne sont intervenus qu'au 10ème jour lorsque que les conditions de sécurité ont été réunies.

Chaque sortie des enquêteurs se faisait après évaluation et sous protection d'une UFM et d'une unité du RAID.

Petit à petit nous avons augmenté notre périmètre d'action et atteint notre vitesse de croisière judiciaire enchaînant les constatations, les interpellations et les perquisitions très fructueuses.

L'acmé de notre action a sans doute été la reconquête du lycée Pétro Attiti, un établissement de 600 élèves du quartier Rivière Salée. Il avait été réquisitionné par les émeutiers qui en avaient fait leur QG pour piloter le secteur, non sans l'avoir pillé et fortement dégradé.

L'enseignement humain tiré de cette expérience est très riche, j'ai rencontré des policiers qui protégeaient leur commissariat et leur maison, ce qui n'arrive jamais en métropole.

Ils étaient heureux de nous voir car, outre la peur, ils étaient dans un état de fatigue extrême notamment en raison de la privation de sommeil.

Certains nous sont tombés dans les bras. La solidarité policière et républicaine s'est exprimée à plein. Certains témoignages de collègues ont été très émouvants.

Professionnellement, ce fut également une expérience riche, car nous devons nous intégrer à un dispositif d'urgence, nécessitant une grande coordination de tous les acteurs locaux et de renfort : Police, Gendarmerie, maintien de l'ordre, judiciaire, voie publique, renseignement, drones, magistrats. Tout cela dans un bain politique et communautaire local très complexe, difficile à comprendre pour des métropolitains.

L'activité était intense, avec une trentaine de gardes-à-vue par 24h, et une grande amplitude quant à la gravité des infractions commises, du jet de projectiles aux tirs d'armes à feu.

La solidarité policière et républicaine s'est exprimée à plein. Certains témoignages de collègues ont été très émouvants.

Les collègues ont fait preuve de grande résilience, acceptant des conditions logistiques très dégradées, faisant preuve d'une rusticité étonnante et d'un engagement total.

La Tribune : comment jugez vous les conditions matérielles et logistiques dans lesquelles sont intervenus les policiers de métropole ?

Christian Ghirlanda : Prises dans la plus grande urgence, les dispositions logistiques opérationnelles, de subsistance ou d'hébergement se sont adaptées dès que la situation l'a permis. À noter le remarquable et excellent travail mené dès les premiers jours par le STGR de la DTPN988 et sa cheffe en particulier. Confrontée à une situation hors normes, elle a su, avec ses équipes, répondre aux demandes de tous les services, et même des CRS, lesquels, pour une fois, s'appuyaient sur les services territoriaux dans l'urgence. Nous n'avons pu reprendre la main, notamment budgétairement, qu'à mon arrivée le 18 juin.

À l'arrivée des premières compagnies, mi-mai, il s'agissait de se loger et de se nourrir avec les moyens du bord. Chambres saturées voire même partage de lits, rations de combats livrées par les FANC. Lentement les choses se sont améliorées, mais jusqu'à la mi-juillet, la disponibilité des chambres était encore insuffisante, la nourriture peu variée et l'accès aux soins aléatoire. À mon arrivée, j'ai repris tous les contrats de location et de réparation des véhicules, régularisé pour le compte de la DCCRS les contrats d'hébergement et ceux des matériels d'état-major. L'objectif était de libérer la DTPN988 d'une lourde charge financière et de revenir dans le fonctionnement normal des CRS.

Les relèves des unités et des groupements opérationnels se sont aussi révélées complexe à organiser. La DCCRS en liaison avec la

DGPN s'est démenée afin de faciliter au mieux ces mouvements de matériels et de personnels. D'abord en avions militaires, puis par des vols réguliers, chaque escale était un casse-tête notamment pour la gestion des armes. Pour le chef de groupement opérationnel que j'étais, la surprise a été le report sur deux jours du décollage de l'avion devant rapatrier trois compagnies et donc la recherche en urgence de logements et de subsistance. Là encore, il a fallu se serrer voire dormir sur les lits picots, une première pour les CRS depuis au moins 40 ans ! Et chaque personnel des compagnies l'a compris et accepté. Les collègues ont fait preuve de grande résilience, acceptant des conditions logistiques très dégra-

dées, faisant preuve d'une rusticité étonnante et d'un engagement total. Leur esprit de service public a prédominé sur toute autre considération. Il est à noter aussi que les organisations syndicales ont concouru à cet état d'esprit en accompagnant cette dynamique et en reconnaissant la réalité de la situation et ses nécessités.

Jean-Baptiste Corti : les conditions matérielles et logistiques étaient difficiles mais se sont améliorées au fil du temps et au rythme de la reconquête de l'île.

À commencer par le voyage, le départ fut précipité pour tous et notamment pour nos familles. Il fut long et éprouvant en raison de la distance et du décalage, sans compter les difficultés logistiques liées à l'urgence d'une mission qui vous envoie à l'autre bout du monde avec littéralement "armes et bagages".

Le transport des armes nous a valu



quelques mésaventures dans certains aéroports.

Au delà des repas, le logement a été compliqué notamment au début avec l'engorgement des hôtels dû au fait que les touristes étaient bloqués sur le caillou faute d'avion. L'approvisionnement en denrée et en armement était toujours tendu en raison du ralentissement général de l'activité économique et de transport.

Les policiers déployés au sein du détachement dont j'avais la charge avec le commissaire Bastien Barnabe de la BRI Versailles ont fait preuve d'une adaptabilité étonnante, ne se plaignant jamais de nos conditions de vie dégradées et du rythme de travail très intense imposé par la situation (cycle de travail 6/1 pour tous). Tous se sont jetés corps et âme dans la mission, motivés par le soutien qu'ils représentaient pour les collègues locaux dont l'accueil a été exceptionnel quel que soit leur obédience. Il faut rappeler que le commissariat de Nouméa est à l'image de l'île un melting pot. Mais malgré les tensions, aucun fonctionnaire, local ou métropolitain, n'a manqué à l'appel et n'a failli à sa mission. L'état d'esprit de l'équipe a été exceptionnel. Je dois ajouter que c'est dans ce

Les policiers déployés au sein du détachement dont j'avais la charge avec le commissaire Bastien Barnabe de la BRI Versailles ont fait preuve d'une adaptabilité étonnante, ne se plaignant jamais de nos conditions de vie dégradées et du rythme de travail très intense imposé par la situation.

genre de situation que vous mesurez l'importance du soutien en back-office. En l'occurrence, il a été assuré par les cadres de la DNPJ à Paris que nous avions régulièrement au téléphone avec les contraintes du décalage horaires pour tous.

Quand vous vous couchez à Nouméa, Paris se lève à peine. Nous les avons sollicités pour un tas de problèmes qu'ils devaient résoudre à 20 000km de distance. Ils ont été très présents et très disponibles.

La Tribune : seriez vous prêt à repartir Outre-mer dans les mêmes conditions ?

Christian Ghirlanda : dans des situations de crise telle que la Nouvelle-Calédonie l'a connue ou bien dans des situations identiques ailleurs ou de crise climatique, je repartirai sans aucune hésitation

pour prêter assistance à nos collègues territoriaux et à la population. Les missions Outre-mer ont une saveur d'aventure, c'est certain, mais elles offrent aussi cette sensation d'œuvrer pour le service public partout sur le territoire, et c'est en fait notre vocation.

Jean-Baptiste Corti : un seul regret, j'ai passé un mois sur une île paradisiaque à l'autre bout du monde et je n'ai même pas vu une tortue si célèbre pourtant dans le secteur ! Alors oui, j'y retournerai volontiers que ce soit pour le tourisme ou pour prêter main forte à mes collègues.

Ce fut une expérience inoubliable, une aventure et un moment historique.

Je suis très heureux de l'avoir vécu. Je m'en souviendrai.



Christian Ghirlanda



Bio express

Commissaire divisionnaire : directeur zonal adjoint des CRS Ouest à Rennes.

Rentré dans la Police après son service militaire en tant que gendarme auxiliaire en Corse, il a débuté en 1985 comme gardien de la paix (CRS 45 puis CRS 50). Officier de paix à partir de 1991 en CRS (CRS 55 puis CRS 06) puis en préfecture, il a servi successivement à Lyon, Saint-Etienne, Marseille, Nice et Ajaccio. Commissaire de police depuis 2009, il a été DDSP adjoint de la Corse du Sud puis adjoint au sous-directeur de la logistique à la DCCRS à Paris.

Il est notamment chevalier de la Légion d'honneur et des palmes académiques de la médaille d'honneur de la Police et des médailles de la Défense nationale et de la sécurité intérieure.

Il est l'auteur de deux livres sur le maintien de l'ordre, « Diriger la Maintien de l'ordre » (2019) et « Le maintien de l'ordre, arbitre de la paix sociale » (2022). Il a collaboré avec des collègues de Police étrangers à la rédaction d'un ouvrage international « Public order policing » paru en 2023.



Jean-Baptiste Corti

Bio express

Commissaire, adjoint au chef du SIPJ 83 à Toulon.

Parcours essentiellement judiciaire

48 ans, DEA Histoire du droit,

Huit années comme officier, à Paris la nuit pendant quatre ans, à la PAF à Metz les quatre autres années.

Commissaire depuis dix ans (concours interne) :

trois ans dans les quartiers Nord de Marseille comme chef de la Sureté Urbaine, deux ans adjoint à la brigade criminelle à la PJ Marseille, puis quatre ans comme chef du GIR Marseille avant d'arriver à Toulon.

GLOSSAIRE

DTPN : Direction Territoriale de la Police Nationale

DNSP : Directeur National de la Sécurité Publique

DNPJ : Direction Nationale de la Police Judiciaire

FANC : Forces Armées de Nouvelle-Calédonie.

STGR : Service Territorial de Gestion des Ressources

STPJ : Service Territorial de Police Judiciaire

UFM : Unité de Force Mobile

Benoît Briatte,



président de la MGP

INTERVIEW INTERVIEW INTERVIEW

La Tribune du commissaire : investi au sein de la MGP depuis 1991, vous en êtes le président depuis 2011. Comment le positionnement de la mutuelle auprès des policiers a-t-il évolué ?

Benoît Briatte : depuis sa création, la MGP se dédie pleinement aux agents du ministère de l'Intérieur. Grâce à un maillage territorial dense, la MGP a toujours bénéficié d'une connaissance étendue de leurs problématiques de santé, et a été pionnière dans de nombreux domaines.

Pour ne citer qu'un exemple, nos délégués mutualistes ont été sensibilisés dès le début des années 2010 aux risques psychosociaux et une formation spécifique leur est dispensée depuis 2016 par notre école de formation des élus. Nos premières actions sur le thème des RPS datent de 2013 et, suite à la vague d'attentats qui a frappé le pays en 2015, la MGP s'est dotée d'un dispositif gratuit d'écoute et d'aide psychologique par téléphone dédié aux agents, accessible 24h/24 et 7j/7.

Plus globalement, la prévention santé est un axe majeur dans la vie de la mutuelle. Ainsi, aux nombreuses journées de prévention santé dont le calendrier est fixé par le Ministère, nous avons ajouté nos propres journées de prévention régionales, en augmentation constante, qui s'adaptent aux problématiques du terrain. Différents types d'ateliers y sont proposés : sophrologie, nutrition santé, TMS, sommeil...

Si la MGP s'est emparée très tôt de ces sujets, elle a également été pionnière dans l'encouragement à la pratique sportive en devenant, dès 2004, partenaire de la FSPN. Depuis lors, nous travaillons conjointement pour sensibiliser sur les bienfaits de l'activité physique et sportive et soutenons de nombreuses disciplines et équipes de la fédération.

La Tribune du commissaire : en 2020, la MGP est devenue la toute première mutuelle à mission. En quoi cette qualité a-t-elle modifié vos engagements ?

Benoît Briatte : la loi PACTE a introduit en 2019 la qualité de « société à mission » désignant les entreprises qui, sur la base d'un engagement volontariste, se donnent statutairement une finalité d'ordre social et environnemental. C'est la forme la plus aboutie et sans doute la plus contraignante, car si la MGP s'est dotée d'une raison d'être, il ne s'agit aucunement d'une simple déclaration d'intention : cette démarche s'accompagne d'objectifs déclinés en actions opérationnelles, et de la création d'un comité de mission chargé de les évaluer. Le respect de ces objectifs est audité tous les 2 ans par un organisme tiers indépendant (OTI) extérieur à l'entreprise.

Notre raison d'être est de nous consacrer pleinement aux forces de sécurité et leurs proches et de favoriser leur sérénité. Nous avons ainsi renforcé nos valeurs en nous engageant dans des actions qui visent à promouvoir le rapprochement entre la Police et la population : film hommage, organisation de la cérémonie des Médailles de l'engagement ou encore création du podcast « Être flic ».

Au-delà de ces actions, c'est l'entreprise elle-même qui a évolué grâce à la démarche mission. Notre gestion financière a par exemple elle aussi intégré les exigences liées à la qualité de mutuelle à mission. Les principes éthiques déjà appliqués (aucun investissement dans l'armement, le tabac, les jeux) ont été renforcés par de nouveaux indicateurs extra-financiers, en particulier environnementaux. Cette stratégie permet à la fois de renforcer notre solvabilité, d'obtenir un rendement élevé du portefeuille d'actifs et de réduire la température de ce dernier (2,1°C en 2023).

Une gestion raisonnée et durable au profit d'objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux qui a également permis de motiver nos collaborateurs. Engagés H24 dans une démarche proactive envers les agents du ministère de l'Intérieur, ils sont préparés à vivre et à réussir les transformations annoncées par la réforme de la protection sociale complémentaire.

LIRE

ÉCOUTER

VOIR

Par le verbe par le glaive

Éditions Mareuil
Parution 26 avril 2024

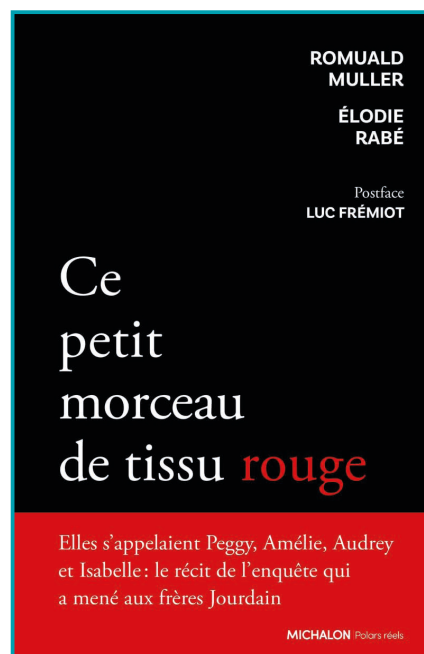
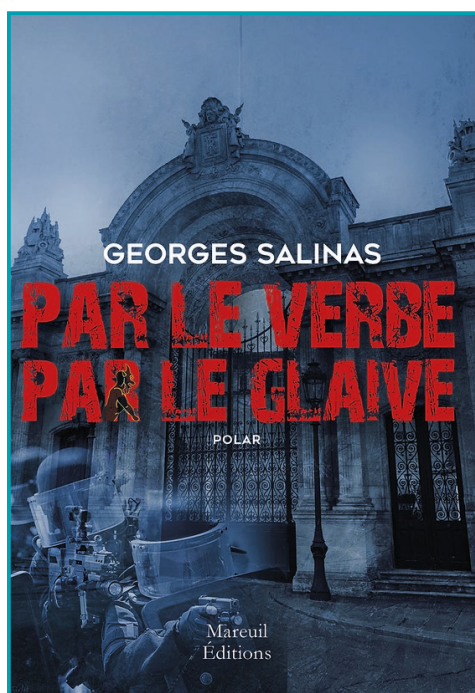
L'AUTEUR : Georges Salinas, aujourd'hui directeur de la sécurité du président de la République et chef du Groupe de Sécurité du Président de la République (GSPR) et ancien chef-adjoint de la BRI pendant les attentats de 2015, signe un polar haletant au plus près du réel qui plonge le lecteur dans les coulisses du terrorisme international. Une véritable fresque qui remonte aux origines des mouvements radicaux. Après *Le Chat d'Oran* (2019) et *Le murmure des âmes perdues* (2022), revient pour terminer sa trilogie sur le terrorisme.

LE LIVRE : 13 novembre 2015, des attaques sévissent dans Paris.

François Delarocha, chef de la BRI est rappelé de toute urgence au 36, quai des Orfèvres.

Alors qu'il enfle son gilet de protection, il pense à sa famille en espérant qu'ils sont tous à l'abri.

Dans quelques minutes, il sera au Bataclan et devra donner l'assaut...



Ce petit morceau de tissu rouge

Récit de l'enquête qui a mené aux frères Jourdain
Éditions Michalon
Parution septembre 2023

L'AUTEUR : Commissaire général, issu du concours externe, Romuald Muller, originaire de Bar-le-Duc (55) est attaché de sécurité intérieure à Bagdad depuis septembre 2022. Il a débuté son long parcours à la sous-direction anti-terroriste (SDAT) à Paris avant de rejoindre le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lille. (59) Il a ensuite été en poste en Martinique, où il a créé en 2003 un service de lutte contre les stupéfiants. Puis, en 2008, il a été en poste à la DCIS à Washington, aux Etats-Unis avant de revenir à Lille d'abord comme chef de la division criminelle de la police judiciaire, puis huit ans comme directeur zonal de la PJ. Celui qui n'a pas pu être pilote de chasse à cause d'un problème de tympan présente la particularité d'être musicien. À 14 ans, il a même monté avec son père un groupe, "Orchestre Romuald" et a obtenu à 16 ans le diplôme pour enseigner la musique.

Il a co-écrit le livre avec Elodie Rabé, journaliste à La Voix du Nord.

LE LIVRE : Hiver 1997. Peggy, Amélie, Audrey et Isabelle fêtent le carnaval sur la Côte d'Opale. Déguisées pour l'occasion en Pierrot, en marquise, en mousquetaire et en Indienne, les quatre jeunes filles disparaissent dans la nuit du 11 au 12 février. Dans leur entourage, personne ne croit à la fugue.

Au terme d'un récit tout en pudeur, Romuald Muller livre ainsi un vibrant hommage aux quatre victimes et à leurs mères, dont la dignité n'a jamais failli face à deux hommes dénués de toute empathie.

J'ai failli en finir

Stress, dépression, suicide,
le témoignage choc d'un flic

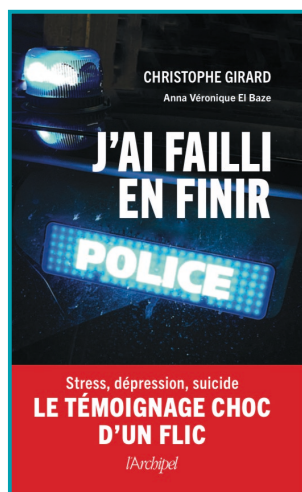
Éditions l'Archipel

Parution 03 octobre 2024

L'AUTEUR : Christophe Girard, 49 ans, policier depuis 30 ans, brigadier-chef, enquêteur à l'antenne OFAST de Dijon après 22 ans en brigade anti-criminalité (BAC 18, BAC75N, et BAC Dijon).

LE LIVRE : Après avoir développé un stress post-traumatique, il a fait deux tentatives de suicide. Dans sa reconstruction, "afin de ne pas quitter le navire Police, il a été nécessaire pour lui de s'engager dans la prévention suicide". C'est ainsi qu'il a co-fondé l'association PEPS/SOS POLICIER EN DETRESSE. Il a pu accompagner de nombreux policiers en souffrance et suivre de nombreuses formations. Lors de l'une d'elles, à Montréal, il a découvert le témoignage par les pairs, clef de voûte du programme d'aide. Pour cette raison, il a décidé de partager son parcours avec le plus grand nombre avec un seul but : libérer la parole.

Anna Véronique El Baze, qui a recueilli son témoignage est scénariste et autrice de polars.



VOS CONTACTS

SECRETARIAT

Sandra DEBOEVER

01 49 67 02 40

secretariat@le-scpn.fr

Delphine PRESSON

01 49 67 02 41

secretariat2@le-scpn.fr



WWW



NOS PARTENAIRES



ASSURÉMENT HUMAIN

MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

INTÉRIALE

casden



BULLETIN D'ADHÉSION 2025

A retourner au S.C.P.N. - Tour Gambetta - Appart 163
1 & 2 square Henri Régnault - 92400 COURBEVOIE
Ou secretariat@le-scpn.fr

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Épouse :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Pour les commissaires honoraires, date de mise à la retraite :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Grade : Matricule :

Promotion :

Mode de recrutement : EXTERNE – INTERNE – CHOIX – V.A.P – AUTRE
(Rayer les mentions inutiles)

Affectation :

Adresse professionnelle (personnelle pour les commissaires honoraires):
.....

Code postal : Ville :

Tél. Secrétariat : Ligne Directe :

Tél. Portable : Email :

Montant des adhésions 2021

- Elève commissaire 0€
- Commissaire Stagiaire 60€
- Commissaire 130€
- Commissaire (≥ 6ème éch.) 150€
- Commissaire Divisionnaire 170€
- Commissaire Général 180€
- Contrôleur Général 180€
- Inspecteur Général 180€
- Directeur des services actifs 180€
- Commissaire Honoraire 60€
-

Je sollicite mon adhésion au Syndicat des
Commissaires de la Police nationale.

Fait à

Le

Signature :

Tél: 01.49.67.02.40 (41)

Site : www.le-scpn.fr

Twitter : @ScpnCommissaire

Le SCPN est affilié à la Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur - UNSA



La banque coopérative
de la Fonction publique

COMMIS
D
POL



COMME MOI, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Pauline, fonctionnaire de Police

La CASDEN Banque Populaire est partenaire du SCPN

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 75420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BRCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75207 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 453 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 043 100 - Crédit photo : © Ronan Jehanno - Conception : Inag 2022 - Merid à Pauline, fonctionnaire de Police, travail près son visage à notre campagne de communication.

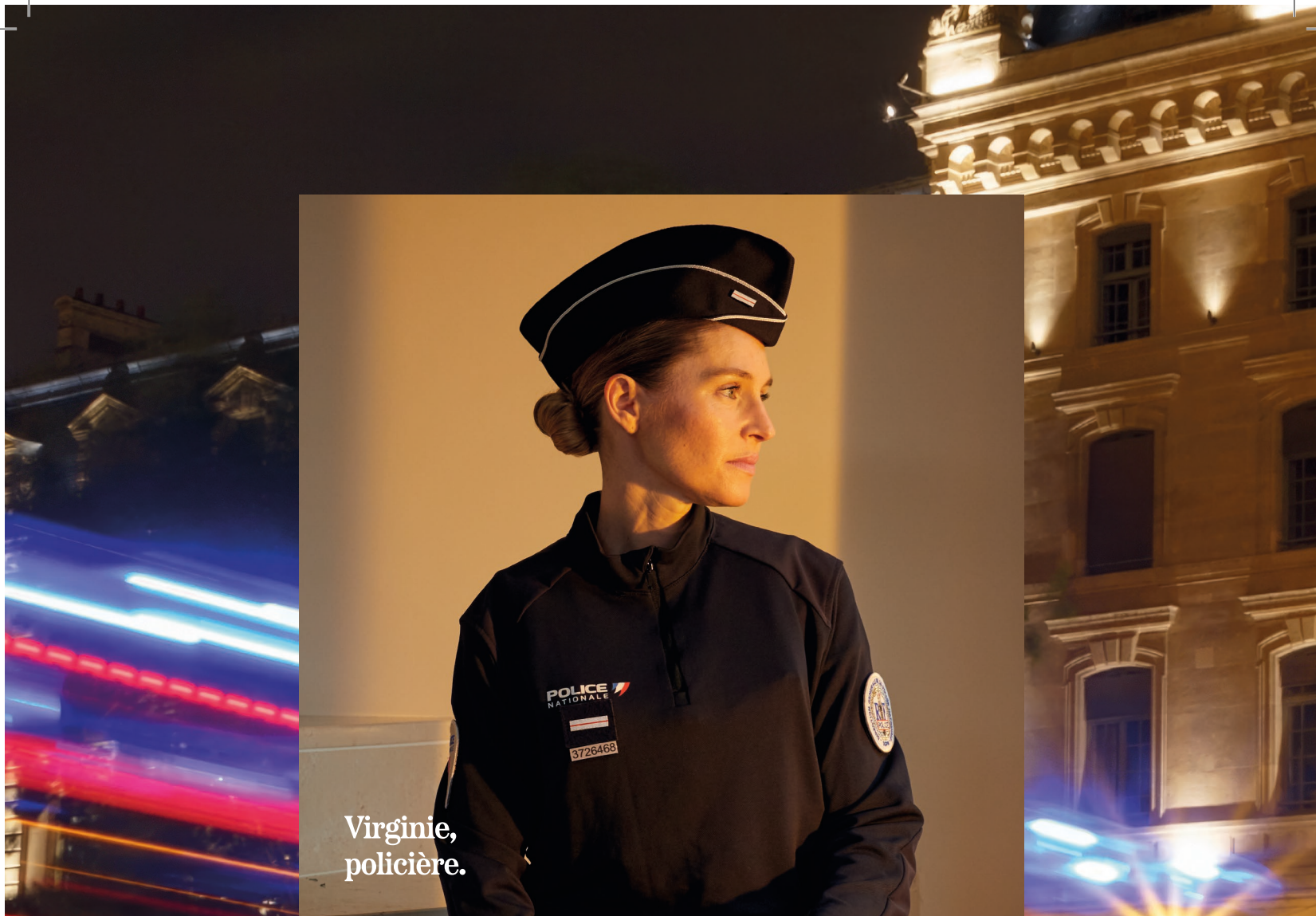


[casden.fr](https://www.casden.fr)



Retrouvez-nous chez





Virginie,
policière.

S'engager auprès de ceux
qui se mettent au service
des autres, c'est ça être
assurément humain.



Assurément
Humain